

(CARA'MAG')

AUTOMNE 2017

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 29



SUR LA SEUDRE ET LA RIVE DROITE DE LA GIRONDE

Les ports montent en puissance

sommaire

ACTUALITÉS

- 4- Quinzaine de la rénovation énergétique
- 5 Soutien de l'État aux territoires ruraux
- 6-7 Sentiers des Arts
- 8-9 Collecte des déchets verts
- 10-11 Signature des premiers contrats Natura 2000
- 12 Un nouveau dépôt de bus en projet
- 13 Adoption du schéma directeur d'assainissement
- 14-15 La lutte contre l'étalement urbain : une priorité
- 16-17 Enfance jeunesse
- 18 Un outil cartographique au service de tous

DOSSIER LES PORTS MONTENT EN PUISSANCE

- 17 La CARA s'associe au Département pour gérer les ports
- 20-23 Une stratégie commune pour onze ports de la Seudre
- 24-25 Un grand syndicat mixte pour les ports de la Gironde

PORTFOLIO LES GENS DU PORT

- 26-32 Un regard humain sur l'environnement portuaire

TERRITOIRE

- 33-35 Pôle d'excellence à l'hippodrome Royan Atlantique
- 36-37 Prévention des inondations : programme d'actions
- 38-39 Vie des communes
- 40 Retour sur le championnat d'Ultimate à Royan

MAGAZINE

- 41-43 Sauveteurs du patrimoine navigant
- 44-45 Agenda des communes
- 46 Pratique : construisez votre composteur de jardin
- 47 Ulysse et compagnie

Jephan de Villiers, premier artiste exposé à la Maison des Douanes.

À Saint-Palais-sur-Mer, la CARA a transformé l'ancien bureau des douaniers en lieu culturel dédié aux expositions et au patrimoine. La Maison des Douanes a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2017 en accueillant les œuvres du sculpteur Jephan de Villiers, un artiste de renommée internationale. Au cours de l'été, près de 7 000 visiteurs ont pu découvrir ses milliers de figures composées de bois, d'écorce, de plumes et de terre, petit peuple d'une civilisation lointaine interrogeant notre rapport à la nature.

édito



C'est une évolution notable pour l'économie de notre agglomération. À compter du 1^{er} janvier 2018, la CARA reprendra la gestion de quinze ports sur les estuaires de la Seudre et de la Gironde, à la faveur d'un partenariat avec le Département et les communautés de communes de Marennes et de la Haute-Saintonge. Les enjeux de cette nouvelle gouvernance vous sont présentés dans ce numéro. Ensemble, nous aurons plus de poids pour élargir les services proposés aux usagers, moderniser des installations souvent vieillissantes et développer de nouvelles activités, comme le tourisme fluvial ou le transport de passagers par voie maritime entre Royan et Bordeaux.

Avec la création d'un nouveau dépôt de bus dans la zone de Royan 2, le renouvellement du marché pour la collecte des déchets ménagers est également à l'ordre du jour de cette rentrée. Plusieurs améliorations seront apportées au service rendu aux usagers, comme la facturation à la levée pour les professionnels ou le recours à 15 000 heures de travail pour les associations et chantiers d'insertion. En matière de travaux, l'adoption du schéma directeur d'assainissement des eaux usées prévoit, de son côté, d'investir 67 millions d'euros d'ici 2030 pour améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité des systèmes d'assainissement. Grâce au travail prospectif mené pour l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT), vos élus préparent aussi l'avenir de notre espace de vie commun. Que voulons-nous faire de notre territoire au cours des vingt prochaines années, dans des domaines aussi importants que les transports, le développement économique, le logement ou la préservation des espaces naturels ? Votre avis compte. N'hésitez pas à participer à cette réflexion et à nous transmettre vos remarques.

Après les Jeudis Musicaux et la Remontée de la Seudre, la CARA vous invite cet automne à parcourir les Sentiers des Arts organisés sur les rives de la Seudre et de la Gironde, ou à découvrir jusqu'au 5 novembre les œuvres émouvantes du sculpteur Jephan de Villiers à la Maison des Douanes. L'actualité de la CARA est riche, comme vous pourrez le constater en parcourant ce numéro de Cara'mag.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort
17201 Royan Cedex

Tél. 05 46 22 19 20

Web : www.agglo-royan.fr

Courriel : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu

Directeur de la communication : Antoine Bigot

Comité de rédaction : Antoine Bigot, Christine Busani, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Laurent Pinaud, Laurent Piquet,

Rédacteur en chef : Alexandre Garcia

Rédaction : Sébastien Auriac (p.47), Antoine Bigot (p.17, 39), Valérie Daviet (p.33-35, 44-45), Alexandre Garcia, Christophe Lejeune (p.18), Fabien Paillot, Stéphanie Poisac (p.36-37)

Photos : Antoine Bigot, Christine Busani, Alexandre Garcia, Catherine Gueydan, Sébastien Husté, Jérôme Jamet (Sud Ouest), Fabien Paillot, Stéphane Papeau, Laurent Pinaud, Anne René, Gilles Saunier (couverture), Jean-Marc Thirion, Tino Tran, Yoshi Power Shot

Illustrations : SMASS Seudre (p.37), Laurent Pinaud (p.47)

Création graphique : Symaps

Conception : Laurent Pinaud

Impression : Imprimerie Vincent

Tirage : 55 000 ex.

Distribution : La Poste

N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.

DU 7 AU 22 OCTOBRE

Quinzaine de la rénovation énergétique



L'Espace Info Énergie de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique organise cet automne plusieurs animations sur la rénovation énergétique des logements, afin de mieux connaître les équipements et les matériaux ainsi que les subventions qui peuvent accompagner la réalisation des travaux.

Quatre réunions publiques d'information sont organisées à 18h30 en partenariat avec des professionnels de la Fédération française du bâtiment. Ces réunions auront lieu lundi 9 octobre à la mairie de La Tremblade (salle du conseil, 30, rue de la Seudre), jeudi 12 octobre à la salle Richelieu de Saujon (Place Richelieu), mardi 17 octobre à la mairie de Cozes (salle du conseil, 2 route de Saintes) à la mairie de Cozes, et jeudi 19 octobre à Royan, au siège de la CARA (107 avenue de Rochefort à Royan).


La visite de l'usine de fabrication de menuiseries Prince à Saint-Georges-de-Didonne, aura lieu vendredi 13 octobre de 15 heures à 18 heures. Des experts du vitrage et du PVC pourront répondre à vos questions sur les différentes caractéristiques des fenêtres (thermique, mécanique, étanchéité à l'air, apports solaires) et les points de vigilance à avoir lors de la pose de menuiseries. Visites gratuites organisées toutes les demi-heures, sur inscription préalable.

Un atelier sur les différents travaux et points importants de vigilance en matière d'achat-rénovation énergétique se déroulera à la maison des associations de Royan, mercredi 18 octobre à 15h30. Animé par la conseillère de l'Espace Info Énergie, cet atelier permettra, autour d'une maquette pédagogique, de découvrir simplement les différentes techniques de rénovation énergétique et les performances à atteindre. Ventilation, isolation des combles et/ou des murs extérieurs, choix des matériaux, niveau de performance... venez poser toutes vos questions. Atelier Gratuit ouvert à tous, sur inscription.

Une exposition sur la rénovation énergétique sera également proposée du 3 octobre au 27 octobre à l'accueil de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

RETOUR DU DÉFI « FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE »

Lancé en 2013, le défi « familles à énergie positive » repartira cet hiver pour une cinquième saison. Ce projet porté par le service territoire durable de la CARA propose aux habitants de l'agglomération de réaliser des économies d'énergie et d'eau par des petits gestes ou des changements d'habitudes sur une période de cinq mois. Le principe est simple : motiver des amis ou des collègues, former des équipes pour tenter de réduire d'au moins 8% ses consommations d'énergie, entre les mois de décembre et avril. L'an passé, les participants au défi ont réalisé des économies de 16 % en moyenne par équipe, soit environ 150 € par foyer. Les inscriptions sont ouvertes : vous avez jusqu'à mi-novembre pour constituer ou rejoindre une équipe et participer à l'évènement de lancement fin novembre. Rendez-vous sur <http://nouvelle-aquitaine.familles-a-energie-positive.fr>.

 Espace Info Énergie,
107, avenue de Rochefort à Royan.
Conseils indépendants, neutres et gratuits sur l'énergie.
Contact / inscription :
Valentine BIZET,
05 46 22 19 36 /
v.bizet@agglo-royan.fr.
Retrouvez toutes les animations sur le site www.eie-na.org rubrique Royan Atlantique et www.agglo-royan.fr.



28 NOVEMBRE

Journée de l'entrepreneur

La neuvième édition de la Journée de l'entrepreneur aura lieu mardi 28 novembre, de 13 heures à 18 heures, à la salle de la Salicorne à Saujon (entrée gratuite). Organisée par la CARA, cette manifestation donne l'opportunité aux entrepreneurs et aux porteurs de projets de rencontrer, dans un lieu unique, tous les partenaires de l'entreprise et de l'emploi. Organismes et services publics, chambres consulaires, financeurs (banques, mais pas seulement !), ordre des avocats, clubs et réseaux d'entreprises... une quarantaine d'exposants permettront aux visiteurs d'obtenir conseils et informations sur la création ou la reprise d'entreprises. Une table ronde sur le thème « *fidéliser : comment doper son chiffre d'affaires ?* » aura lieu à 14h30. Parmi les autres nouveautés, la première édition des



« *Entrepreneuriales* » se tiendra à partir de 17 heures dans un espace réservé, afin de permettre à tous les créateurs, repreneurs ou développeurs ayant fait appel aux services de la Plateforme Entreprendre et ayant mené à bien leur projet de se rencontrer de manière conviviale.

CONTRAT DE RURALITÉ

L'État apporte son soutien aux territoires ruraux



Le sous-préfet de Rochefort, Jean-Paul Normand, entouré de Jean-Pierre Tallieu (président de la CARA), Hervé Blanché (président de la CARO), Mickaël Vallet (CdC de Marennes) et Pascal Massicot (CdC d'Oléron)

Le sous-préfet de Rochefort, Jean-Paul Normand, a signé le 12 juillet le quatrième contrat de ruralité du département avec les présidents des agglomérations Royan Atlantique, Rochefort Océan, et du Pays Marennes Oléron pour une durée de quatre ans (2017-2020).

Équivalent des contrats de ville, ce dispositif phare vise à mieux coordonner l'action publique dans les territoires ruraux. Il participe ainsi au financement de projets d'investissements portés par les collectivités locales, en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de redynamisation des centres-bourgs, de mobilité, de transition écologique ou encore de cohésion sociale. En Charente-Maritime, une enveloppe de 1,8 million d'euros est prévue pour l'année 2017, somme à laquelle pourront s'ajouter 9 millions d'euros d'autres subventions pour la ruralité (État, Région, Département, communes et EPCI, Europe...).

Une convention financière annuelle entre les signataires doit définir les actions prêtes à être engagées dans l'année et leur plan de financement.

Sur le territoire de la CARA, quatre projets susceptibles de bénéficier de ces fonds ont été retenus sur les 70 recensés : la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur à La Tremblade pour la nouvelle gendarmerie et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ; l'aménagement de la liaison entre les thermes et le centre-ville de Saujon ; la création de locaux commerciaux et la requalification de la halle ouverte dans l'ancien bourg des Mathes ainsi que l'aménagement de deux axes principaux à La Tremblade (les boulevards de Gaulle et Pasteur). Autant de projets qui doivent permettre aux territoires ruraux de « *renforcer leur attractivité* », selon les services de l'État.

SENTIERS DES ARTS

Deux estuaires transformés en galeries d'art

Poireau céleste - Roland Cros

Des rencontres surprenantes vous attendent du 16 septembre au 5 novembre sur les rives de la Seudre et de la Gironde. Pour la cinquième édition des Sentiers des Arts, une vingtaine d'œuvres monumentales et poétiques ont été installées à l'entrée des ports ou en pleine nature, au fil des six escales artistiques proposées entre les deux estuaires.

Mais quelle est cette forme bizarre, échouée entre les claires ostréicoles ? Bien des surprises attendent cet automne les marcheurs sur la taillée piétonne de Mornac-sur-Seudre, comme ce « poireau céleste » de 17 mètres de long qui s'illumine la nuit et dans lequel on peut s'asseoir. Face au port, trois cônes blancs de plus de deux mètres de haut rappellent les tas de sel qui bordent les marais salants. Plus loin, une arche de 4 mètres de haut sculptée en branchages se joue toute la journée des mouvements de la marée. Les visiteurs du soir attendront le coucher du soleil pour voir les derniers rayons la traverser en plein cœur.

Aquatiques ou aériennes, ludiques ou monumentales, ces créations font partie des 19 œuvres originales présentées pour la cinquième

édition des Sentiers des Arts. Comme l'an passé, la CARA s'est associée à la Communauté de communes de la Haute-Saintonge et à la CdC de l'Estuaire pour offrir au public une nouvelle galerie d'art à ciel ouvert, au fil des six escales aménagées entre les rives de la Seudre et celles de la Gironde. Les ports ostréicoles de Chaillevette, Mornac-sur-Seudre et l'Éguille font ainsi écho aux sites caractéristiques du plus grand estuaire d'Europe : la Tour de Beaumont et Port Maubert à Saint-Fort-sur-Gironde, le pôle nature de Vitrezay à Saint-Sorlin-de-Conac ou encore le parc Terres d'Oiseaux à Braud-et-Saint-Louis.

D'un estuaire à l'autre, les 24 artistes accueillis cette année parviennent à métamorphoser chaque site en espaces poétiques et oniriques. « Toutes ces œuvres sont imaginées et réalisées en fonction du paysage, rappelle Delphine Hugonnard-Bruyère, animatrice du patrimoine au service culture de la CARA. Le choix de l'emplacement joue un rôle majeur dans la création même de la pièce », comme cette immense sculpture installée dans le port de l'Éguille ou cette cabane ostréicole posée sur son toit et prête à prendre la mer à Chaillevette.

DES ANIMATIONS SUR TERRE ET SUR L'EAU

Une vingtaine d'animations sont proposées pendant les sept semaines d'exposition des Sentiers des Arts. Le public pourra découvrir en direct le processus de création et échanger avec les 24 artistes sur les différents sites au cours de la résidence artistique, organisée du 9 au 15 septembre. Deux randonnées en kayak sont organisées le 23 septembre et le 15 octobre, du port de Chatressac à Chaillevette au port de Mornac-sur-Seudre, pour découvrir au fil de l'eau le marais de la Seudre et les œuvres des Sentiers des Arts. Déambulation musicale, balades contées, randonnées pédestres, performances artistiques, ateliers de dessin, sorties à vélo ou en calèche complètent le programme des animations, que vous retrouverez sur :

↳ www.agglo-royan.fr



UNE SOUCOUBE GALACTIQUE À LA TOUR DE BEAUMONT

Huit œuvres sont exposées sur les rives de Gironde, entre Saint-Fort-sur-Gironde et Braud-et-Saint-Louis. On pourra ainsi apercevoir en pleine nuit l'igloo lumineux construit à côté de la tour de Beaumont, se promener dans un champ de pâquerettes géantes au parc ornithologique Terres d'oiseaux, jouer avec un origami géant au pôle nature de Vitrezay ou surveiller l'estuaire avec des grands guetteurs de tissu à Port-Maubert.



The last refuge - Maurizio Perron



Écouter le silence - Hélène Youssef



Balade - Christian Pichard



Croquis préparatoire pour Le guetteur - Patrick Planchon



Loger les ailés - Gwendal Le Bihan & Raphaël Vaillant-André



Baba-yagas - Lika Guillemot & Ludovic De Valon



Les guetteurs ou les gardiens des rêves - Dominique et Baptiste Falda

Des consignes à respecter pour la collecte des déchets verts



Les déchets verts doivent être présentés dans des sacs en papier biodégradables ou fagots de 50 centimètre

Avis aux jardiniers : à compter du 1^{er} octobre, les déchets verts qui ne seront pas présentés dans des contenants conformes ne seront plus ramassés.

Comment faire pour se débarrasser des tontes, des feuilles ou des branches taillées dans son jardin ? Depuis 1996, le service de base choisi par les élus du conseil communautaire pour l'élimination des déchets verts est l'apport volontaire en déchèterie. De La Tremblade à Brie-sous-Mortagne, sept déchèteries ont ainsi été aménagées pour les particuliers.

En sus de ce service réglementaire, la collecte en porte à porte des déchets végétaux est également organisée sur quinze communes du territoire qui en ont fait la demande. Ces communes ont pour cela accepté que le taux de leur taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) soit sensiblement supérieur à celui appliqué chez leurs voisins qui ne bénéficient pas de cette prestation. En 2016, le taux de la TEOM sur Saujon s'établissait ainsi à 8,67%, celui de Royan à 9,45%, alors que le taux appliqué par exemple à Saint-Romain-de-Benet n'était que de 7,84%. Ainsi, pour une habitation d'environ 90 mètres carrés, les habitants de Royan s'acquittent de 245 € de TEOM, ceux de Saujon de 136 € et ceux de Saint-Romain-de-Benet de 107 €.

FACILITER LA COLLECTE. Les usagers qui bénéficient de ce service doivent toutefois continuer à respecter certaines consignes, à nouveau précisées dans le contrat de collecte des déchets qui entre en vigueur le 1^{er} octobre. Les feuilles et les tontes doivent en effet être présentées dans des sacs en papier biodégradables « OK compost » de 100 litres maximum. Les branches ou les résidus de taille de

haies ne seront ramassés que s'ils sont rassemblés en fagots de 50 centimètres de diamètre et de 1 mètre de long au maximum. Ils doivent être bien ficelés avec une ficelle naturelle compostable et surtout pas avec un fil de fer ou rangés dans un conteneur. Ces règles ont pour but de faciliter le travail de collecte. « Certains particuliers déposent des charges parfois exagérément lourdes, sans se rendre compte que le ripper en aura des centaines à soulever au cours de sa tournée » souligne Martial de Villelume, vice-président de la CARA délégué à la gestion des déchets. Les sacs en plastique sont également prohibés pour une raison simple : ils ne se compostent pas. On les retrouve alors dans les champs, où sont épandus les broyats des 20 000 tonnes de déchets verts déposés chaque année sur la plateforme de Grézac.

■ Les sacs en papier biodégradables sont vendus dans une vingtaine de commerces de l'agglomération, dont vous trouverez la liste sur www.agglo-royan.fr

DEUX PLATEFORMES DE DÉPÔT AU SOL EN PROJET POUR LES DÉCHETS VERTS

Une plateforme de dépôt au sol des déchets verts a été construite en 2015 au droit de la déchèterie de Grézac. Celle-ci facilite le déchargement des remorques, en évitant aux usagers de jeter leurs déchets verts par-dessus les garde-corps ou les murets réglementaires. Un aménagement identique est à l'étude sur la déchèterie de Saujon. Quant aux deux futures déchèteries, qui seront situées à Vaux-sur-Mer et à Arvert, elles disposeront aussi chacune d'une plateforme de dépôt au sol pour les déchets verts.

Un marché renouvelé jusqu'en 2023

Le marché pour la collecte en porte-à-porte des déchets (ordures ménagères, emballages recyclables, journaux et déchets verts) arrive à expiration le 30 septembre 2017. À la suite d'une procédure d'appel d'offres, les élus communautaires ont renouvelé leur confiance à la société Coved (filiale de Paprec Groupe), en lui attribuant le 14 avril le marché de collecte, conclu pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2023. Le nouveau marché prévoit l'installation de puces électroniques sur les 2 000 conteneurs des professionnels (artisans, commerçants, associations, administrations). Après une période de test fin 2018, la généralisation de cette mesure permettra une facturation à la levée de bac. Un aménagement des jours de collecte des bacs jaunes (papiers et emballages recyclables) est également prévu en 2018, afin de mieux tenir compte des besoins des professionnels et des administrations, pour qui la collecte effectuée le samedi posait problème. Le nouveau marché de collecte prévoit aussi le recours à 15 000 heures de travail pour les associations et chantiers d'insertion, ainsi que l'utilisation de véhicules récents permettant de limiter l'impact environnemental des collectes.



LE MERCURE ACCEPTÉ EN DÉCHÈTERIE

Ne jetez surtout pas à la poubelle votre baromètre ou vieux thermomètre à mercure. Le mercure est un métal très toxique pour toutes les espèces vivantes. Il est désormais accepté dans les sept déchèteries pour particuliers de la CARA.

Construisez votre composteur de jardin

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la CARA a organisé des séances d'initiation à la construction de composteur et de vermicomposteur. Deux démonstrations ont eu lieu sur les marchés de Breuillet et de Saint-Palais-sur-Mer et une troisième pour les 160 agents de la communauté d'agglomération.

Le compostage permet de réduire les déchets organiques tout en créant un engrais naturel formidable et gratuit. Pour fabriquer son composteur, il suffit d'une palette de bois, de quelques vis et d'un peu de temps.

➤ Vous pouvez télécharger une notice de montage et tous les conseils pratiques sur www.agglo-royan.fr



NATURA 2000

Des moyens renforcés pour protéger la biodiversité



Les pelouses calcaires de la pointe de Suzac, à Saint-Georges-de-Didonne, abritent de nombreuses espèces remarquables, en matière de flore ou de faune sauvage

Deux contrats Natura 2000 ont été signés le 19 juillet avec l'État pour un montant de 107 000 euros. Ces fonds permettront de renforcer la protection de la faune et de la flore des dunes et des pelouses calcaires à Saint-Georges-de-Didonne, Meschers et Épargnes.

Le réseau Natura 2000 regroupe en France un ensemble de 1 758 sites constitués d'habitats ou d'espèces animales et végétales à protéger. Depuis mars 2015, la CARA est chargée d'animer le site n°36 des « marais et falaises des coteaux de Gironde », qui abrite un patrimoine naturel remarquable sur 12 600 hectares et 21 communes du littoral. Les actions envisagées pour entretenir et préserver ce site classé font l'objet de contrats, financés à plus de 70% par l'État.

Le premier contrat Natura 2000 signé le 19 juillet avec l'État sur le territoire de la CARA porte sur la protection des dunes embryonnaires et la gestion des pelouses calcaires à Saint-Georges-de-Didonne et Meschers-sur-Gironde, avec

une enveloppe de 53 800 euros. L'installation de ganivelles (clôture formée par l'assemblage de lattes de bois) et de barrières à fil est ainsi prévue au sud de la grande conche de Saint-Georges-de-Didonne et sur la plage de Suzac, à Meschers-sur-Gironde. « Ces barrières vont conforter celles déjà posées en 2006 pour lutter contre l'érosion marine et accroître la fixation des dunes, précise Sandra Dobigny, chargée de mission Natura 2000



à la CARA. En protégeant les milieux, on préserve aussi toute la faune et la flore qui y sont associées. »

AZURÉ DU SERPOLET. À la faveur de ce contrat, la commune de Saint-Georges-de-Didonne va également bénéficier de moyens renforcés pour entretenir les pelouses calcaires de la pointe de Suzac. « En matière de flore, cette pelouse est la plus riche de tout l'estuaire de la Gironde par le nombre d'espèces remarquables qui y poussent », souligne Éric Mathé, responsable du service environnement à la mairie de Saint-Georges-de-Didonne. On y trouve aussi L'Azuré du serpolet, un papillon bleu strictement protégé depuis 1992, dont la survie dépend du maintien de l'origan, sa plante hôte, et de la fourmi « *Myrmica sabuleti* » nécessaire à la croissance de la chenille. Les moyens fournis par le contrat Natura 2000 permettront ainsi de poursuivre et d'étendre la fauche tardive de la prairie adaptée aux différents végétaux, comme la badasse, un arbrisseau dont se nourrissent les papillons de nuit ou les plantes rares comme l'inule à feuilles de spirée et l'Iris maritime.



Pour protéger la dune, l'installation de ganivelles est prévue sur la conche de Saint-Georges-de-Didonne et la plage de Suzac

Le deuxième contrat concerne la gestion du coteau de Moquesouris, un ensemble de parcelles situées à Épargnes récemment acquises par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes (CREN). Près de 53 000 euros sont ici prévus pour restaurer ces pelouses calcicoles en voie d'enfrichement, et y créer un corridor écologique en plantant une haie de végétaux d'origine locale. « Cette haie permettra à certains mammifères comme les chauves-souris de se déplacer et chasser plus facilement entre les zones de boisement, les pelouses des coteaux et les prairies aux alentours », détaille Thomas Héraud, chargé de mission au CREN.

Ces deux premiers contrats sont signés pour une durée de cinq ans. En contrepartie des fonds versés, chacun des organismes chargés de la gestion s'engage à conserver ou restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. « Natura 2000 permet ainsi de mobiliser des financements et de réunir des partenaires pour s'assurer que ces espaces remarquables seront maintenus dans le temps », résume Sandra Dobigny.

Deux moyens d'action

Natura 2000 a pour objectif de favoriser le maintien de la diversité biologique (habitats naturels et espèces), tout en prenant en compte les exigences économiques, sociales ou culturelles. Cette démarche volontaire n'entraîne aucune contrainte réglementaire supplémentaire. Pour cela, deux dispositifs sont proposés aux propriétaires de parcelles incluses dans un site Natura 2000 :

- Avec le **contrat Natura 2000**, le propriétaire de la parcelle s'engage dans des actions concrètes de gestion des milieux pour réaliser des objectifs inscrits dans le document d'objectif. Le contrat définit la nature des engagements pris et le montant des contreparties financières compensant le surcoût et les charges liées à la gestion de milieux peu ou pas productifs.
- La **charte Natura 2000** contient des engagements de gestion courante et durable des espaces ou des activités. Accessible à tous, l'adhésion à cette charte ne donne pas lieu à rémunération mais ouvre droit à des exonérations de taxes foncières.



Signature des premiers contrats Natura 2000 en présence de Jean-Marc Bouffard, maire de Saint-Georges-de-Didonne, Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA, Dominique Decourt, maire de Meschers-sur-Gironde et Yann Fontaine (DDTM17)

■ Renseignements complémentaires sur www.agglo-royan.fr/natura2000 ou auprès de Sandra Dobigny au 05 46 22 19 38.

Un nouveau dépôt de bus en projet à Royan 2

Pour réduire les charges d'exploitation et améliorer la circulation des véhicules, la CARA va réaliser son propre dépôt de bus dans la zone commerciale Royan 2.

Les élus communautaires ont approuvé le 30 juin le lancement des études préalables pour la construction d'un dépôt de bus dans la zone d'activités communautaires Royan 2. Accessible depuis la rue Denis Papin, ce nouvel équipement est destiné au stationnement et à l'entretien des 53 véhicules du réseau « cara'bus ». Il sera aménagé sur une parcelle de 23 000 mètres carrés, qui comprendra également un atelier, une station essence, une station de lavage, un pôle administratif et des locaux pour les chauffeurs.

À l'heure actuelle, la CARA verse 60 000 euros de loyer pour l'utilisation du dépôt de bus aménagé dans la zone d'activités de la Queue de l'âne, à Saint-Sulpice-de-Royan, par la Société d'économie mixte des autocars et autobus Aunis et Saintonge (SEMAAAS). Ce site présente toutefois plusieurs inconvénients. Il est en effet situé à plus de 6 kilomètres de la gare intermodale de Royan, d'où une majorité de bus débutent et terminent leurs rotations quotidiennes. Cet éloignement entraîne chaque année près de 250 000 kilomètres « haut le pied » pour tous les trajets effectués sans passager, ce qui représente un coût d'environ 200 000 euros. Cette charge financière est jusqu'à présent assumée par Transdev, le délégataire à qui l'agglomération a confié l'exploitation du réseau « cara'bus ». Avec le renouvellement de la délégation de service public en 2019, ces coûts d'exploitation seront cette fois à la charge de la CARA. Le trajet entre le dépôt actuel et la gare de Royan emprunte par ailleurs la route départementale 733, régulièrement saturée aux heures de pointe et en période estivale.

Il faut parfois plus d'une demi-heure pour le parcourir, ce qui entraîne de nombreuses heures de conduite supplémentaires.

Situé à seulement 2 kilomètres de la gare intermodale, le futur dépôt de la CARA permettra de réduire de près de 180 000 euros ces coûts d'exploitation, en limitant le nombre de kilomètres parcourus à vide ainsi que les heures de conduite passées dans les embouteillages. Cet équipement sera dimensionné pour prendre en compte l'ensemble des besoins du réseau (transport urbain et scolaire). Il sera évolutif, pour s'adapter aux changements prévisibles des transports publics au cours des prochaines années, avec le développement des bus électriques ou hybrides et l'accueil des navettes de centre-bourg.

LE TRANSPORT SCOLAIRE HARMONISÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

À partir du 1^{er} septembre, la CARA va assurer l'organisation de la totalité des transports scolaires dans les communes de l'agglomération, et notamment les dessertes des collèges de Saujon et de Cozes, jusqu'à présent assurés à titre dérogatoire par le Département. La CARA veut ainsi offrir une prestation et une qualité de service équivalentes sur l'ensemble de son territoire. Dès la rentrée, la CARA prendra également en charge la desserte des communes de la Presqu'île d'Arvert vers le lycée de la Mer et du littoral de Bourcefranc-le-Chapus, où sont affectés les élèves d'Arvert, Étaules, La Tremblade et Les Mathes-La Palmyre. Les lycéens de Chaillevette et Saint-Augustin bénéficient d'une double sectorisation entre le lycée Cordouan de Royan et le lycée de la Mer et du littoral.



©Alexandre Garcia

67 millions d'euros consacrés à l'assainissement d'ici 2030



La construction d'une nouvelle station d'épuration à La Tremblade fait partie des actions programmées dans le nouveau schéma directeur

Les élus communautaires ont adopté le nouveau schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la CARA. Ce document de planification détermine les actions et les investissements à réaliser d'ici 2030 pour améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité des systèmes d'assainissement.

Après deux années de travail, le nouveau schéma directeur d'assainissement des eaux usées a été adopté le 17 juillet par le conseil communautaire. Ce document de planification prévoit un ensemble d'actions pour garantir la protection du milieu naturel et notamment la qualité des eaux, dont dépendent le tourisme, la conchyliculture et l'agriculture. Il prend en compte l'évolution des normes réglementaires, mais aussi l'augmentation de la population ou encore l'extension de l'urbanisation au cours des quinze prochaines années, en s'appuyant sur l'étude réalisée par les bureaux IRH et HECA avec la participation financière de l'Agence de l'eau Adour Garonne et du Conseil départemental.

Parmi les principales mesures, le schéma directeur met l'accent

sur la réduction des infiltrations d'eaux claires parasites (eaux de pluie ou provenant des nappes phréatiques) dans les réseaux. « Les réseaux de la CARA sont séparatifs, ce qui signifie que les eaux pluviales ne doivent en aucun cas y être dirigées, rappelle Jean-Marc Bouffard, vice-président de la CARA délégué à l'assainissement. Or, à l'heure actuelle, une partie des eaux traitées dans les stations d'épuration sont des eaux claires, donc propres. Cela représente un gaspillage considérable, notamment par la surconsommation d'électricité liée à leur transport et à leur traitement, que nous pouvons diminuer en accélérant la réhabilitation des conduites et la recherche des mauvais branchements. »

En sus des extensions de réseau prévues avec la révision des cartes de zonage, les canalisations les plus abîmées seront remplacées ou feront l'objet de travaux d'étanchéité sur plus de 100 kilomètres, les premiers réseaux datant du milieu des années 1970.

Ce plan d'actions annonce également des travaux d'aménagement sur les stations d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer et de Saint-

Georges-de-Didonne, ainsi que le remplacement de la station d'épuration à La Tremblade, mise en service en 1976. « Nous n'avons pas besoin de nouvelles unités de traitement, nos équipements étant déjà bien dimensionnés pour faire face à l'augmentation de la population d'ici 2030 et pendant l'été, ajoute Jean-Marc Bouffard. Nous chercherons en revanche à optimiser au maximum les périodes de fonctionnement des stations de Saint-Palais-sur-Mer et des Mathes - La Palmyre, dont plusieurs tranches ne sont mises en service que deux ou trois mois dans l'année. »

Il est ainsi prévu que la station des Mathes fonctionne toute l'année. Une attention particulière sera enfin portée à la poursuite de la sécurisation du transfert des effluents, avec des renforcements ou des restructurations partielles du réseau. « Il s'agit ici d'éviter tout débordement et d'assurer une continuité de service optimale quelles que soient les conditions, épisodes orageux, travaux sur ouvrage ou pointes d'activité », souligne Jean-Marc Bouffard.

RÉUTILISER LES EAUX TRAITÉES

Le nouveau schéma directeur d'assainissement met aussi l'accent sur la nécessité de développer la réutilisation des eaux traitées pour l'irrigation agricole. Environ 300 000 mètres cubes d'eaux issues des stations de Saint-Palais-sur-Mer et des Mathes sont déjà utilisées chaque année pour l'arrosage des deux golfs de Royan et La Palmyre, des espaces verts du Club Med et de la commune des Mathes. Une étude sera lancée pour déterminer la faisabilité technique et économique de l'opération.

La lutte contre l'étalement urbain : une priorité

Trouver un équilibre entre urbanisation, espaces agricoles et naturels : quels sont les enjeux de l'occupation du sol de la CARA ?

À la lumière des nouvelles préoccupations environnementales issues des Lois Grenelle II et du code de l'urbanisme, les schémas de cohérence territoriale (SCoT) doivent désormais fixer des objectifs chiffrés de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. La lutte contre l'étalement urbain et l'aménagement de l'espace de manière économe deviennent des priorités du SCoT. Dans ce cadre, la CARA a entrepris une étude exhaustive de son territoire pour inventorier et quantifier l'ensemble des espaces urbanisés, agricoles, forestiers et naturels. Cette analyse, réalisée sur deux périodes distinctes entre 1999 et 2006, puis de 2006 à 2014, a permis d'appréhender l'évolution de l'occupation des sols.

ENTRE 1999 ET 2014, LES TENDANCES MONTRENT UNE AUGMENTATION DES ESPACES URBANISÉS. À contrario, les espaces agricoles, forestiers et aquacoles voient leurs surfaces diminuer. Cette période est marquée par la présence de deux temps aux dynamiques différentes. Tout d'abord, entre 1999 et 2006, l'urbanisation tend à se développer alors que les espaces agricoles et forestiers sont en perte de vitesse. De 2006 à 2014, l'urbanisation connaît un ralentissement important. Parallèlement, la disparition d'espaces agricoles semble plus lente. De plus, les espaces naturels et aquacoles connaissent une légère diminution, respectivement d'environ 15 hectares.

Entre 1999 et 2014, ce sont les cultures agricoles qui connaissent la perte la plus importante avec 1 269 hectares consommés. Cette diminution des terres agricoles est plus importante sur la première période avec près de 852 hectares. Majoritairement, les cultures agricoles ont été consommées par des espaces urbanisés pour de l'habitat et les équipements. Les infrastructures routières (154 hectares), les équipements (81 hectares) ainsi que l'extension des zones d'activités économiques (85 hectares) participent également à la réduction des terres agricoles. La construction des bâtiments agricoles a participé à l'artificialisation des cultures agricoles à hauteur de 50 ha. Si les espaces agricoles régressent le plus, ils ne sont pas les seuls. Les espaces forestiers et aquacoles suivent cette tendance.

La régression des espaces forestiers s'explique de deux manières différentes. Au cours de la première période, les aléas climatiques et notamment la tempête de 1999 impactent principalement ces espaces. Tandis que sur la deuxième période, entre 2006 et

2014, les espaces artificialisés (habitat, équipements, infrastructures...) sont toujours les plus consommateurs. Au total, ce sont environ 156 hectares qui ont disparu.

De la même manière, les espaces aquacoles perdent 21 hectares entre 1999 et 2014. Cette régression s'effectue au profit de l'agriculture terrestre et des infrastructures routières et notamment la création de la RD 14 desservant la Presqu'île d'Arvert.

Les espaces urbanisés de la CARA ont connu la plus forte augmentation. Entre 1999 et 2014, ils progressent de 1 155 hectares.

Cette urbanisation s'est principalement développée entre 1999 et 2006. En effet, cette période voit l'extension des zones d'activités économiques déjà présentes telles que « Royan 2 » ou encore « Val Lumière » (67 hectares). Les équipements ou encore l'habitat progressent également de manière significative à hauteur respectivement de 497 ha et de 66 ha. Sur cette période, le développement des surfaces urbanisées intervient via le phénomène d'extension urbaine.

Entre 2006 et 2014, ces espaces continuent à se développer dans une moindre mesure. Le développement de l'urbanisation intervient en comblement des dents



1999 - Catégorie : agriculture



2006 - Catégorie : espaces urbanisés autres



2014 - Catégorie : habitat

creuses et sur des espaces résiduels au sein des espaces déjà urbanisés. C'est ce qu'on appelle la densification. De plus, cette seconde période voit l'émergence d'infrastructures de transports importantes (96 ha) telles que la RN 150 entre Saujon et Saintes qui devient une 2x2 voies.

Les espaces naturels connaissent également une augmentation de leur surface qui s'explique par deux phénomènes : le recul du trait de côte qui entraîne une augmentation des espaces maritimes et le polder de Mortagne-sur-Gironde, auparavant agricole, qui est redevenu un espace naturel.

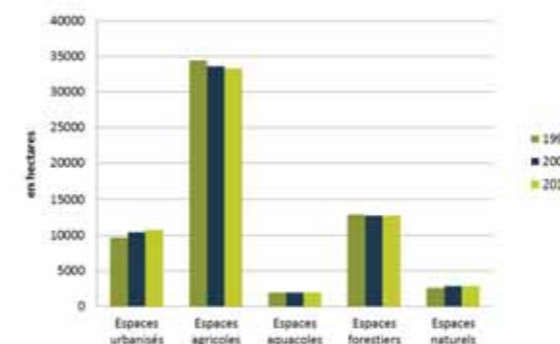
UN ENJEU MAJEUR

La gestion optimisée de l'occupation des sols en fonction des usages est un enjeu pour permettre :

- une préservation des espaces agricoles ;
- une préservation des écosystèmes (réservoirs et corridors) ;
- une satisfaction des besoins en logements, équipements, commerces, services, ...

Une gestion économe du sol prenant en compte l'ensemble des besoins tout en respectant les espaces agricoles et naturels est un enjeu fort sur le territoire de la CARA pour 2040.

Évolution de l'occupation du sol entre 1999 et 2014



Conception : CARA - Pôle aménagement durable mobilité / Révisé le 01/09/2017. Source : Moteur d'occupation des sols, CARA.

PHOTOS INTERPRÉTATION EN 1999, 2006 ET 2014

Leurs premiers mots d'anglais

À Royan, des animations en anglais sont proposées aux enfants du relais accueil petite enfance.

Avec son chapeau melon et ses grandes lunettes rondes, Albertine Audibert ne passe pas inaperçue au relais accueil petite enfance du secteur ouest. Quand elle chante ou qu'elle raconte une histoire, sa voix intrigue tout autant les jeunes enfants assis dans la salle de motricité, qui découvrent des premiers mots en anglais : « mummy », « daddy », « baby », « kisses », « I love you »...

Depuis un an, Albertine vient une ou deux fois par mois chanter en anglais des comptines à gestes pour bébé, animer un atelier de cuisine ou une séance de bricolage dans la langue de Shakespeare. « Les enfants ne comprennent pas les mots, mais ils saisissent toutes les émotions », explique Laura Ciglar, la responsable du relais. Ces ateliers renouvellent ainsi l'éveil à

la culture, en leur apprenant qu'on peut avoir des différences, et que cela se respecte. »

Plus d'une centaine de bébés ont déjà profité de ces premiers cours d'anglais dans les quatre relais APE de l'agglomération. « Certains commencent à chanter la chanson de bienvenue, observe Albertine. Ils reconnaissent les airs et répètent les mots. » Plus ils sont jeunes, plus les enfants ont de facilité à apprendre, ajoute cette franco-américaine de 31 ans, entièrement bilingue, qui se déplace dans les écoles, les centres de loisirs ou à domicile. De l'éveil linguistique pour les plus petits aux ateliers d'initiation avec des écoliers ou des adultes, l'anglais s'apprend avec elle d'une manière toujours ludique, en cuisinant, autour d'un jeu de société ou d'une traditionnelle cup of tea.

■ Albertine : 06 81 01 63 40 / happymuffins17@gmail.com



Espace régional d'orientation : s'informer pour se former

Salariés, chefs d'entreprise ou auto-entrepreneurs peuvent y glaner de précieuses informations pour gérer leur évolution professionnelle.

Élodie K., 30 ans, est salariée en CDI dans la grande distribution. Depuis quelque temps, elle envisage de se reconverter dans les services d'aide aux personnes âgées. En novembre dernier, elle pousse la porte de l'Espace régional d'orientation (ERO), situé rue Paul Doumer à Royan. Florence Michel, la conseillère référente, la reçoit sans rendez-vous. « J'avais du mal à me repérer dans l'offre de formations. Je ne savais pas comment financer ma reconversion et quelles étaient les démarches à suivre », raconte Élodie. En sortant de l'entretien, j'y voyais plus clair. Les cartes étaient entre mes mains, c'était désormais à moi d'agir ! »

L'ERO de Royan est financé par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et animé par la Mission locale. Il a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2015. Son action s'inscrit dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014, dont la mesure phare, outre le compte personnel de formation (CPF), est le conseil en évolution professionnelle (CEP). « Autrefois, un salarié menait toute sa carrière au même poste dans la même entreprise. Aujourd'hui, il est amené à changer de métier quatre ou cinq fois dans sa vie. Il doit sans cesse s'adapter, évoluer, se former », explique Vincent Peron, directeur de l'ERO et de la Mission Locale. D'où le besoin grandissant en accompagnement... Certes, Internet fournit toutes les informations utiles, mais les organismes sont si nombreux et les dispositifs parfois tellement complexes que l'aide d'un conseiller est indis-

pensable. « Parfois, un salarié qui veut se reconverter démissionne alors même qu'il bénéficie de droits à la formation au sein de son entreprise », déplore Vincent Peron.

Le conseiller de l'ERO se voit comme un « facilitateur d'évolution professionnelle » : il aide le visiteur à analyser sa situation professionnelle, le renseigne sur les métiers, s'assure que le métier visé est porteur dans la région et l'informe de ses droits en matière de formation professionnelle. Si le visiteur décide de poursuivre ses démarches, le conseiller l'orientera vers les partenaires locaux tels que Pôle Emploi, la Mission locale, le FONGECIF ou Uniformation... Ces derniers lui prodigueront un conseil personnalisé puis l'accompagneront dans la mise en œuvre de son projet.

Outre l'accueil individualisé, l'ERO mène des démarches collectives auprès des demandeurs d'emplois et des étudiants (ateliers « découvertes de métiers »), mais aussi auprès des entreprises, en collaboration avec les clubs d'entreprises du territoire. « En 2016, nous avons mis en place huit sessions de formation pour l'association des campings de l'agglomération. 43 salariés et chefs d'entreprises issus de 33 campings ont ainsi pu suivre des formations en secourisme, en habilitation électrique ou encore en e-réputation », détaille Vincent Peron. En parallèle, l'ERO continuera, en 2017, à proposer ses réunions d'informations aux entreprises sur des thématiques telles que le recrutement, les entretiens professionnels ou le droit d'affichage...

Espace Régional d'Orientation

69, rue Paul Doumer, Royan

Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 17 heures.
Référénte : Mme Florence Michel
05 46 06 96 16 / www.ml-pays-royannais.com.

ROYAN À l'hôpital de Royan, le sac magique qui change tout

Le service mobile d'urgence et de réanimation de l'hôpital de Royan prend en charge chaque année environ 2 000 enfants. Face à cette expérience souvent traumatisante, une petite attention peut faire toute la différence.

Pas de petit bobo. Lorsqu'un enfant est pris en charge par le SMUR, c'est à la fois grave et traumatisant. Pour rendre ce moment le moins pénible possible, les infirmiers ont une botte secrète : ils offrent une peluche pour les 0 - 6 ans et un Playmobil pour les 7 - 11 ans. Loin d'être superflu, ce petit geste aide bien les parents. Il facilite aussi l'intervention des soignants en apaisant les enfants.

À l'origine de cette initiative, Anne-Marie Courjaud, ambulancière au SMUR, se sentait démunie face à la détresse des enfants, d'autant que l'hôpital ne dispose pas de service pédiatrique. « Maintenant, je peux leur dire « Moi j'ai un sac

magique » et voir tout de suite briller leurs yeux, raconte-t-elle. C'est un vrai soulagement de les voir réconfortés. »

Pour réussir ce tour de passe-passe, les communes de Royan, de Saint-Palais-sur-Mer, de Vaux-sur-Mer, la CARA, le Rotary club et des entreprises privées se sont mobilisés pour soutenir ce projet. Chaque année, une aide financière permet d'assurer un stock suffisant de petits jouets pour tous les enfants sans exception. Ensuite, une plateforme de supermarché prend en charge bénévolement la gestion de la commande ce qui permet à l'hôpital de profiter de prix négociés et de disposer de la livraison gratuitement. En 2017, la CARA a renouvelé la subvention de 500 euros apportée à cette initiative qui profite à tous les enfants de l'agglomération.

*structure mobile d'urgence et de réanimation



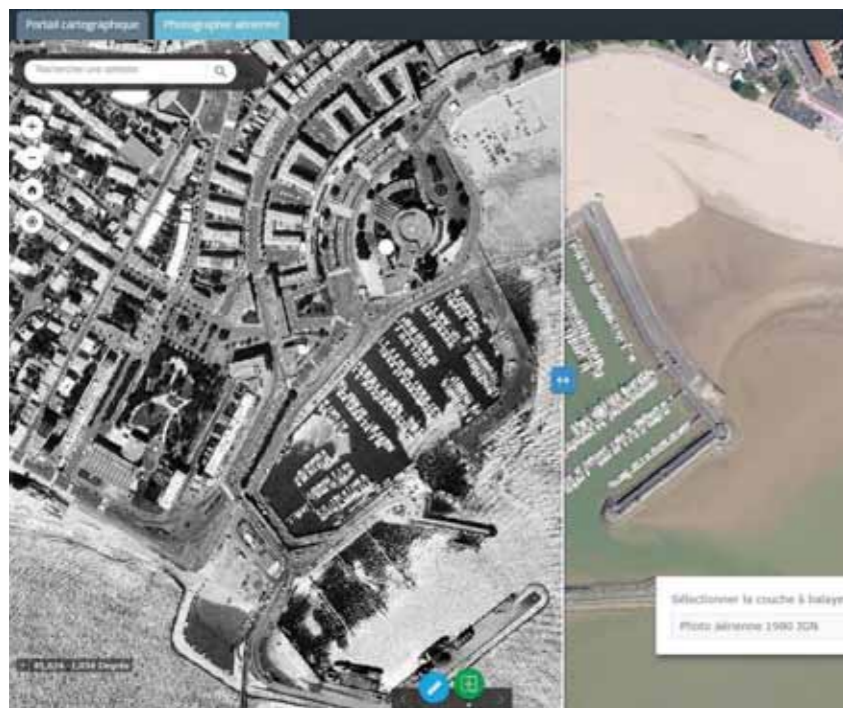
Anne-Marie Courjaud devant le casier « magique » à jouets



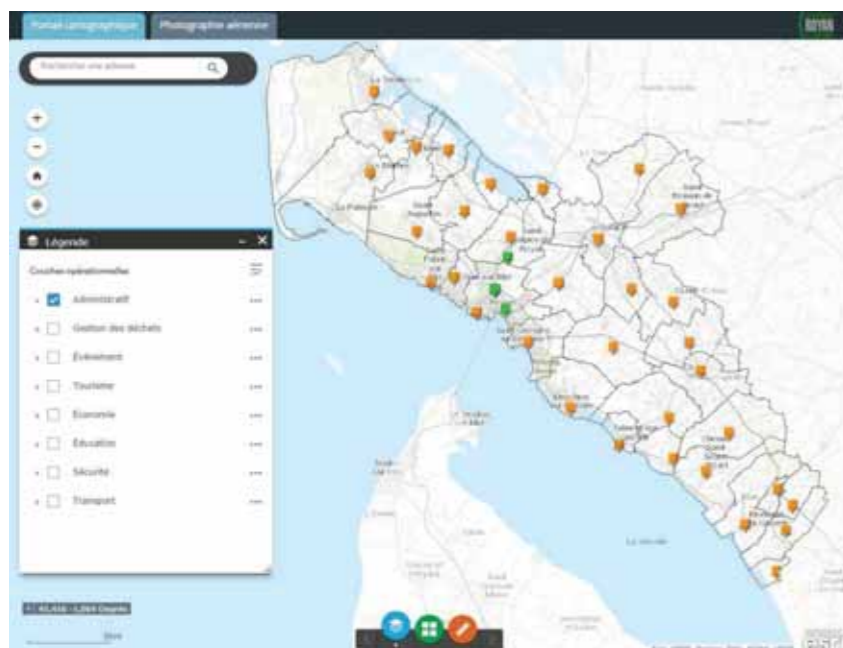
Les communes ou entreprises intéressées par cette initiative et souhaitant intégrer cette démarche peuvent contacter Anne-Marie Courjaud au 06 73 01 05 14 ou par courriel : anne-marie.courjaud@wanadoo.fr

Un outil cartographique au service des citoyens

Pour réduire le temps passé à rechercher une information sur un lieu ou un trajet, la CARA vous propose un nouvel outil permettant d'obtenir facilement une réponse à une demande spécifique (mairies, poste de secours...) mais également une photographie aérienne du territoire permettant de mesurer les changements intervenus en 34 ans.



Sur carto.agglo-royan.fr, évolution du port de Royan entre 1980 et 2014



Une ergonomie moderne et la simplicité d'utilisation en font un outil à la portée de tous

Où se trouve la déchèterie ou la colonie à verre la plus proche ? Comment mon territoire a-t-il évolué ? Autant de questions simples pour des réponses parfois compliquées à obtenir. C'est pourquoi les techniciens SIG (système d'information géographique) de la CARA ont créé un portail cartographique pour faciliter vos recherches.

Accessible par une icône depuis le site de l'agglomération (www.agglo-royan.fr) ou directement à l'adresse carto.agglo-royan.fr, ce nouvel outil vous propose une mine d'informations sur les lieux classiques (mairies, écoles, arrêts de bus...) mais aussi les zones d'activités économiques, la gestion des déchets, le tourisme...

L'outil légende permet de sélectionner les informations que l'on souhaite afficher. Le second outil propose de choisir parmi différents fonds de carte celui qui vous convient le mieux. Plus technique, le dernier outil vous permet d'effectuer toute une série de mesures afin d'obtenir une surface, une distance ou les coordonnées géographiques d'un lieu sur la carte.

Dans l'onglet photographie aérienne, l'utilisateur pourra découvrir avec curiosité, mais peut-être aussi une pointe de nostalgie, une double carte avec un curseur déplaçable latéralement affichant sur la gauche la photographie aérienne de 1980 et à droite celle de 2014.

34 années séparent ces deux prises de vue ! De quoi laisser libre court à vos nombreuses tentatives de comparaisons et vous permettre de flâner librement dans vos souvenirs. Qu'y avait-il à la place de ma maison ? N'y avait-il pas d'habitations ici auparavant ? Vous pourrez ainsi vous rendre compte de l'évolution urbaine et économique du territoire au cours des trente dernières années.

La CARA s'associe au Département pour développer les ports



©Alexandre Garcia

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a profondément modifié la répartition des compétences entre les collectivités. Au cours des derniers mois, 16 offices de tourisme et vingt zones d'activités économiques ont notamment été transférés à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, **consolidant ainsi son action en matière de développement économique et touristique.**

L'article 22 de la loi NOTRe prévoit en outre que la propriété, l'aménagement, l'entretien et la gestion des ports relevant du Département peuvent être transférés aux autres collectivités territoriales ou à leurs groupements. **C'est pourquoi la CARA s'est portée candidate pour exercer cette compétence portuaire sur les douze ports départementaux situés sur son territoire.** Sous l'égide du préfet de Région, un accord a rapidement pu être trouvé pour la gestion

des ports ostréicoles. Le 14 avril 2017, la commission permanente du Conseil départemental de Charente-Maritime entérinait ce rapprochement en décidant de **créer un syndicat mixte pour les ports de la Seudre** avec la CARA et la Communauté de communes de Marennes, le port de la Cayenne rejoignant le nouvel ensemble. Le 29 mai, les élus de la CARA validaient à leur tour les statuts de ce syndicat mixte, chargé de « *contribuer au développement maîtrisé des activités nautiques de loisirs tout en préservant et valorisant l'activité ostréicole* ».

Un second syndicat mixte regroupant le Département et la CARA est en cours de constitution pour administrer les ports de Royan et La Palmyre, jusqu'alors détenus par le Département. Plusieurs autres ports de la rive droite de la Gironde sont susceptibles d'intégrer, à terme, cette nouvelle structure, notamment les cinq ports actuellement gérés

par le Grand port maritime de Bordeaux (Meschers-sur-Gironde, Talmont-sur-Gironde, Les Monards à Barzan, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet et la Rive à Mortagne-sur-Gironde). Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA, ne voit que des avantages à la création d'un grand syndicat mixte auquel serait confié la gestion de tous les ports sur la rive droite de la Gironde, de Bonne Anse jusqu'à Vitrezay.

Sur la Seudre comme sur la Gironde, le regroupement des moyens et des compétences permettra avant tout d'améliorer les services rendus aux usagers, plaisanciers et professionnels. « *En travaillant ensemble, nous pourrions harmoniser l'offre de services et la rendre plus attractive. En optimisant la gestion des ports, nous pourrions dégager des moyens pour moderniser nos infrastructures. Pour valoriser nos estuaires, chacun doit s'y mettre. Ce territoire le mérite.* »

Une stratégie commune pour les ports de la Seudre

À compter du 1^{er} janvier 2018, onze ports de la Seudre seront gérés par un nouveau syndicat mixte regroupant des élus du Département de la Charente-Maritime, de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et de la CdC de Marennes. Objectif : harmoniser la gestion des ports sur les deux rives de la Seudre pour étendre les services rendus aux usagers, moderniser et développer les infrastructures.

À son compte depuis quatre ans, Bruno Brizard élève des gambas et affine des huîtres dans les marais de la Seudre. Le 11 août, sur le port de la Grève à Duret, à Arvert, il étudie l'emplacement du futur ponton qu'il veut construire à l'extrémité du quai. « Le port manque d'entretien, regrette-t-il. On trouve un peu de tout au fond du chenal, des mannes, des pieux, des rochers... Ici, tout est à refaire ! » L'ostréiculteur voit d'un très bon œil la création d'un syndicat mixte pour la gestion des ports de la Seudre, qui espère-t-il, permettra « d'avoir un meilleur fonctionnement et de refaire les infrastructures ».

À l'heure actuelle, les ports ostréicoles de la Seudre sont gérés par les communes, qui n'ont pas toutes le personnel ni les moyens pour assurer le suivi des usagers et effectuer les travaux de réhabilitation. L'un des ports n'a qu'une cale comme seul équipement pour une cinquantaine de bateaux. Un autre dispose d'une pompe à essence, en panne depuis des mois. Ailleurs, c'est la maçonnerie des perrés qui est à refaire. Tous sont confrontés à l'envasement, qui nécessite souvent d'importants moyens financiers.



1 200 NAVIRES. En unissant leurs forces dans un syndicat mixte, les élus du Département, de la CARA et la CdC de Marennes ont bien l'intention de moderniser et de développer l'activité des ports sur les deux rives de la Seudre. « Les ports sont des services publics industriels et commerciaux, dont toutes les dépenses doivent être payées par les usagers », rappelle Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA.

« Or, à l'exception de la CdC de Marennes et de La Tremblade, chacun de nos ports n'avait pas la taille critique pour professionnaliser son fonctionnement. En nous regroupant dans un syndicat mixte, nous atteignons 1 200 navires, ce qui nous donne les moyens de recruter le personnel compétent pour rationaliser la gestion, assurer une présence permanente sur les ports et entretenir les installations. »

Contrairement à ce que peuvent redouter certains usagers, « les tarifs ne vont pas nécessairement augmenter », assure Pierre-Yves Chevalier, référent portuaire à la Mission mer du Conseil départemental, qui suit depuis plusieurs années la gestion des ports de la Seudre. « On va mieux suivre les autorisations et éviter la situation du bateau inconnu qui a versé une dîme à un particulier pour stationner sur le domaine public maritime. » Depuis le début des années 1980, les bateaux de plaisance sont en effet de plus en plus nombreux dans les chenaux des ports de la Seudre, où ils sont aujourd'hui très majoritaires. La plupart sont amarrés aux nombreux pontons construits par les ostréiculteurs, à qui ont été délivrées des autorisations d'occupation temporaire du domaine public maritime. Tout se passe bien tant que les professionnels sont en activité. Mais certains d'entre eux vendent ou sous-louent leur ponton quand ils partent à la retraite, alors qu'ils ne sont pas propriétaires de l'emplacement. Au-delà de l'imbroglio juridique, le gestionnaire du port perd la main sur l'occupant, ainsi que les ressources liées au stationnement des bateaux, dont près d'un millier seraient en outre amarrés hors des ports sans la moindre autorisation.

L'évolution des méthodes de gestion devrait apporter des ressources complémentaires au syndicat, dont le budget initial s'élèverait à environ 500 000 euros. Ces moyens pourront notamment servir à développer l'offre de services sur les ports, et à imaginer aussi de nouvelles installations pour optimiser les structures portuaires actuellement sous-utilisées. « Nous avons



Le remplacement de la porte-écluse du port de Marennes parmi les investissements prioritaires

UN PORT AU CENTRE-VILLE DE LA TREMBLADE



La recherche de financements pour la création d'un port au centre-ville de La Tremblade fait partie des premières missions qui seront confiées au nouveau syndicat mixte. Ce projet, porté depuis des années par la municipalité et validé par l'État, prévoit la création d'un bassin à flot dans le prolongement du chenal ostréicole de la Grève, et en bordure de la place Faure-Marchand, le cœur de ville. Le port s'intercalerait ainsi sur 1 hectare, pour 120 places proposées exclusivement aux plaisanciers. Quatre hectares de plus recevraient un projet immobilier attendant sur des terrains pour la plupart déjà acquis par la commune.

de la place pour répondre aux besoins et accueillir rapidement entre 300 et 500 nouveaux usagers », estime Pierre-Yves Chevalier. Certains ports ont des installations vieillissantes, qui nécessitent déjà un gros entretien.

La porte-écluse de Marennes n'est plus étanche et a besoin d'être remplacée. Les ports de l'Éguille ou Chatressac ont également besoin d'être réhabilités et optimisés.

ACTEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE. Au-delà de l'aménagement, de l'entretien et de l'exploitation des ports de la Seudre, le syndicat mixte aura aussi un rôle à jouer dans l'animation du territoire. « Les ports sont déjà des lieux où se déroulent la plupart des festivités et ils le resteront, assure Jean-Pierre Tallieu. Le syndicat mixte pourra accompagner cette dynamique, en proposant par exemple de créer des réseaux d'itinérance douce par voie d'eau, comme ceux qui existent déjà pour le vélo ou la marche à pied. » Aujourd'hui, un croisiériste travaille déjà sur les hauts de Seudre, entre Mornac et l'Éguille. Mais il n'existe pas d'ouvrage adapté pour l'accostage de petits bateaux de croisière à Marennes ou La Tremblade. « Créer ce syndicat mixte nous permettra d'agir avec une vision d'ensemble qui n'existe pas à l'heure actuelle », résume Jean-Pierre Tallieu.

Onze ports à la gouvernance partagée



Le port de l'Atelier à La Tremblade (ci-dessus) et celui de Cayenne à Marennes (photo du bas) accueillent chacun 400 navires

Le Syndicat mixte portuaire des ports de l'estuaire de la Seudre a été créé pour assurer la gestion et le développement de onze ports sur les deux rives de la Seudre, à La Tremblade (La Route Neuve et l'Atelier), Arvert (Coux et La Grève à Duret), Étaules (Orivol et Les Grandes Roches), Chaillevette (Chatressac et Chaillevette), Mornac-sur-Seudre, L'Éguille et Marennes (La Cayenne).

Les statuts du syndicat mixte ont été approuvés le 29 mai par les élus de la CARA. Ils prévoient « la mise en place d'une stratégie portuaire commune et cohérente, la gestion, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de l'ensemble de ces ports, le développement et la promotion et, le cas échéant,

l'extension des services portuaires ».

Ce syndicat mixte est créé pour une durée illimitée et administré par un conseil syndical. La CARA y est représentée par 9 titulaires et 9 suppléants disposant chacun d'une voix, le Département de la Charente-Maritime par 3 titulaires et 3 suppléants disposant chacun de deux voix, et la CdC de Marennes par 2 titulaires et 2 suppléants disposant chacun de deux voix. Les participations financières des membres sont fixées par les statuts, proportionnellement à l'implication de chacun et révisables chaque année.

Son siège sera situé dans l'ancienne gare ferroviaire de La Tremblade.

REPRÉSENTATION DE LA CARA AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE PORTUAIRE DES PORTS DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE

9 délégués titulaires :

- Jean-Pierre TALLIEU, président de la CARA
- François PATSOURIS, adjoint au maire de La Tremblade
- Michel PRIOUZEAU, maire d'Arvert
- Vincent BARRAUD, maire d'Étaules
- Noël Vincent GRIOLET, maire de Chaillevette
- Gilles SALLAFRANQUE, maire de Mornac-sur-Seudre
- Roger GUILLAUD, maire de l'Éguille
- Jacques LYS, maire de Breuillet
- Dominique TONNAY, conseiller municipal de Saujon

9 délégués suppléants :

- Francis HERBERT, maire de Saint-Augustin
- Christine VIVIEN, adjointe au maire de La Tremblade
- Marie-Christine PERAUDEAU, adjointe au maire d'Arvert
- Béatrice WATRIN, adjointe au maire d'Étaules
- Sylviane SANCHEZ, adjointe au maire de Chaillevette
- Olivier MARTIN, maire de Corme-Écluse
- Lysiane GOUGNON, maire de Sablonceaux
- Monique RENAUD, adjointe au maire de Breuillet
- Lionel ARCHAMBEAU, conseiller municipal de Saujon



Port de la Cayenne à Marennes



Port de l'Éguille



Port de Coux à Arvert



Port de la Grève à Duret à Arvert



Port de la Route neuve à La Tremblade



Port de Chatressac à Chaillevette



Port de Chaillevette



Port de Mornac-sur-Seudre



Port des grande Roches à Étaules



Port d'Orivol à Étaules

UN PROJET DE NAVETTE FLUVIALE À L'ÉTUDE

En complément des croisières fluviales, Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA, souhaite également développer le transport de voyageurs par voie maritime entre Bordeaux et Royan. « *Il s'agirait d'un bateau rapide, qui permettrait de relier en moins d'une heure trente le centre-ville de Bordeaux à celui de Royan* », précise-t-il. Il faut à l'heure actuelle beaucoup plus de temps pour rejoindre la capitale de la Nouvelle-Aquitaine, surtout quand son périphérique est saturé. « *Le fait d'être intégré à une nouvelle grande région nous oblige à réfléchir différemment*, poursuit Jean-Pierre Tallieu. *Nous devons être en liaison avec Bordeaux de manière plus régulière.* »

Une étude sur la faisabilité d'une liaison nautique de passagers sur l'estuaire de la Gironde a déjà été commandée par le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest) en 2010. En s'appuyant sur une évaluation basée uniquement sur la Gironde, celle-ci évaluait à 450 passagers par jour ouvrable soit environ 112 500 passagers par an le potentiel commercial d'une navette fluviale entre Blaye et Pauillac d'un côté et la place des Quinconces à Bordeaux de l'autre. Cette même étude présentait l'aéroglysseur comme le moyen le plus adapté au transport de passagers sur l'estuaire, en raison de sa rapidité et de sa capacité à éviter les embâcles, branches et autres éléments naturels charriés par le fleuve qui peuvent retarder la navigation des bateaux. « *J'ai contacté un armateur de La Rochelle. Nous allons procéder à une expérimentation le plus tôt possible* », espère Jean-Pierre Tallieu, pour qui d'autres moyens maritimes rapides sont aussi à l'étude.

RIVE DROITE DE LA GIRONDE

L'essor de l'activité portuaire à l'ordre du jour



Développement des croisières et du transport fluvial, modernisation des infrastructures, extension des services et des capacités d'accueil : en unissant leurs moyens et leurs compétences, le Département de la Charente-Maritime, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et la Communauté de communes de la Haute-Saintonge veulent soutenir la montée en puissance des ports sur la rive droite de la Gironde, de Bonne Anse à Vitrezay.

UN PROJET DE GRAND SYNDICAT MIXTE POUR LES PORTS DE LA RIVE DROITE. Avec la création d'un syndicat mixte pour la gestion des ports de la Seudre, un second syndicat mixte regroupant le Département, la CARA et la Communauté de communes de la Haute-Saintonge est en cours de constitution pour administrer les ports situés sur la rive droite de la Gironde. À compter du 1er janvier 2018, celui-ci rassem-

blera les ports de Royan et de La Palmyre, jusqu'à présent détenus par le Département, ainsi que Port Maubert à Saint-Fort-sur-Gironde et Port-Vitrezay à Saint-Sorlin-de-Conac, situés au sud du département. Cinq autres ports de la rive droite, actuellement gérés par le Grand port maritime de Bordeaux, sont également susceptibles d'intégrer à terme cette nouvelle structure (Meschers-sur-Gironde, Talmont-sur-Gironde, ports des Monards à Barzan, le port de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet et le port de la Rive à Mortagne-sur-Gironde). Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA, ne voit que des avantages à la création d'un grand syndicat mixte auquel serait confié la gestion de tous les ports sur la rive droite de la Gironde, de Bonne Anse jusqu'à Vitrezay. « *Je souhaite que ce syndicat mixte ait une taille suffisante pour valoriser notre estuaire. Car nous avons de grands projets concernant cette rive droite de la Gironde, en particulier celui des croisières fluviales.* »



DES BATEAUX DE CROISIÈRE ATTENDUS À ROYAN. La réglementation actuelle ne permet pas aux bateaux fluviaux de franchir la limite transversale de la mer (LTM), tracée entre le nord de la Pointe-de-Grave et Meschers. Une évolution législative est toutefois envisagée, ce qui autoriserait le port de Royan à accueillir les bateaux de croisière venant de Bordeaux. Une dizaine de navires naviguent déjà sur l'estuaire de la Gironde, de mars à octobre. Les six sociétés de croisiéristes souhaitent depuis longtemps développer les liaisons vers Royan, qui pourrait ainsi ac-

cueillir jusqu'à trois bateaux par jour sur les huit mois de navigation. Dans cette perspective économiquement très porteuse, le nouveau syndicat mixte aura notamment pour mission de superviser la réalisation des infrastructures dédiées aux bateaux de croisières fluviales dans le port de Royan, ainsi qu'à l'accueil des milliers de passagers attendus chaque année.

UN POTENTIEL À DÉVELOPPER. Avec une capacité d'accueil d'un millier de navires, le port de Royan est le deuxième du département « *derrière le grand*

frère de La Rochelle », rappelle David Passerault, son directeur. Idéalement situé sur la façade océanique, il enregistre chaque année 30 000 nuitées d'escale des navires de plaisance qui descendent vers l'Espagne ou le canal des Deux-Mers. Les navigateurs y trouvent tous les services d'un port moderne, du carénage au wi-fi. Avec 4 millions d'euros de chiffre d'affaires (incluant l'activité de pêche) et treize salariés, « *on s'en sort tout seuls* », poursuit David Passerault. « *Mais ensemble, on sera plus forts. En regroupant la gestion de neuf ports, nous pourrions mutualiser certaines tâches administratives, optimiser les coûts d'exploitation et donner une meilleure cohérence fonctionnelle et technique à nos ports. Nous allons maximiser le potentiel de chacun, en facilitant la navigation des usagers, en leur proposant plus de services.* » Construit il y a 35 ans, le port de Royan a enfin besoin de renouveler ses propres infrastructures. « *Enrochement, dragage, pontons, grue, bâtiments... On tourne une page, il y a tout à faire* », résume le directeur.

ESPÈCES NOBLES À LA CRIÉE DE ROYAN

Si la criée de Royan est l'une des plus petites de France, c'est aussi celle où le poisson se vend le plus cher : autour de 10 euros le kilo. La raison ? « *On joue à fond sur la qualité, explique David Passerault, le directeur du port. La pêche est ici spécialisée dans les espèces nobles comme la sole, le bar et le maigre, vendues tous les après-midi à la criée.* » Cette qualité, très appréciée des chefs cuisiniers, tient aussi aux techniques employées par une majorité des 35 bateaux de pêche du port, des ligneurs qui appâtent et capturent les poissons vivants au bout des hameçons. Plus de 900 tonnes de poisson transitent ainsi chaque année sur le tapis roulant de la criée, où l'informatisation permet de vendre depuis dix ans dans le monde entier. « *Certains lots partent à Clermont-Ferrand, d'autres en Asie, au Moyen-Orient en Europe du Sud*, énumère David Passerault. *On vend par Internet aux enchères publiques, à 25/1000° de seconde près.* » À Royan, la filière professionnelle de la pêche fait ainsi vivre plus de 200 personnes, dont six salariés à la criée.



Les gens du port

Spécialiste de la photographie maritime, Sébastien Husté est allé à la rencontre des professionnels du port de Royan et des ostréiculteurs de la Seudre.

Son travail nous propose de porter un regard sur le côté humain du milieu maritime et de l'environnement portuaire, où il a lui-même exercé la profession de lamaneur.

www.sebastienhuste.fr









HIPPODROME ROYAN-ATLANTIQUE

© Yoshi Power Shot

Plus de 300 chevaux formés chaque jour à la compétition

Quatre écuries animent désormais les contours du circuit de La Palmyre. Mises en service début juillet, les deux structures flambant neuves accueillent 60 boxes supplémentaires et les ambitions de deux jeunes entraîneurs, qui évoluent dans leur jardin... et le haut du classement national : Isabelle Gallorini et Thomas Fourcy.

En investissant plus d'1,7 million d'euros pour construire ces deux nouveaux centres d'entraînement, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a fait de l'hippodrome Royan-Atlantique le site d'entraînement n°1 de l'obstacle en France, un pôle d'excellence où travaillent une centaine de salariés. « La filière équine génère actuellement 180 000 emplois, ce qui en fait le premier employeur sportif privé en France, dont 4 000 emplois directs pour les courses de chevaux », souligne Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA, qui mûrit désormais le projet d'une nouvelle tribune avec son restaurant panoramique.

André Jirodineau, qui a repris les rênes de la société des Courses en février 2014, souligne les très bons résultats obtenus aux courses, ainsi que la hausse de

la fréquentation et des enjeux. « Notre hippodrome est cité en permanence par nos institutions. Le quotidien Paris-Turf lui attribuait même la note de 12/10 ! Il faut dire que nous avons ici la meilleure piste en herbe de France. Nous sommes notamment la seule société de courses française qui organisons le Trophée Vert ». La dixième étape de ce circuit national de trot attelé sur pistes en herbe s'est disputée le 16 juillet dernier aux Mathes. Un événement sportif national, retransmis en direct sur la chaîne Equidia. On pouvait voir au départ les plus fins drivers comme Jean-Michel Bazire. Après avoir connu une situation financière critique, le bureau directeur dresse aujourd'hui l'hippodrome vers l'excellence. « La CARA et la mairie des Mathes ont vraiment joué le jeu, note le président. Maintenant il nous faut améliorer l'accueil du public ».

Réouverture pour l'automne : dimanche 1^{er} octobre à 13h30 : réunion « tout galop », courses plates et courses d'obstacles. Entrée gratuite pour les moins de 18 ans

Hippodrome Royan-Atlantique
Allée des Gannes, 17570 LES MATHES
Tél : 05 46 22 46 17
Blog : hippodrome-royan17.blogspot.fr



DEUX NOUVEAUX ENTRAÎNEURS DANS LA COURSE

Isabelle Gallorini, progression « naturelle »

Ses méthodes d'entraîneur la distinguent de ses confrères, mais les résultats sont là. Axée sur le bien-être de l'animal, Isabelle défend des méthodes « naturelles » (ostéopathie, phytothérapie, massage, shiatsu...). Un climat de travail dédié au calme et à l'écoute. « *J'ai besoin de sérénité mais aussi d'adrénaline pour avancer. Cet établissement que me confie la CARA, c'est pour moi comme un nouveau départ. Je vais enfin pouvoir travailler dans des conditions adaptées. J'attends ça depuis 17 ans !* »

L'écurie d'Isabelle compte vingt boxes, ce qui lui permet de tourner avec 20-25 chevaux. « *Je mise cet automne sur des jeunes chevaux qui vont arriver à maturité.* » Voir évoluer le cheval reste son plus grand plaisir. « *Le métier d'entraîneur est un métier de passion, un boulot exigeant. Plein de choses entrent en ligne de compte chez l'animal : le physique, le mental, la générosité...* »

Même si Isabelle s'est déjà distinguée comme entraîneur en plat (à Longchamp), elle avoue avoir « *la fibre de l'obstacle* ». Cette battante travaille « *à sa manière* », avec de « *bonnes énergies* ». « *Je prépare mes chevaux comme des athlètes* ».

Née il y a 44 ans dans la ville du cheval, à Maisons-Laffitte (78), Isabelle a grandi avec des parents entraîneurs. Sportive de nature (athlétisme, karaté, handball...), elle met un pied à l'étrier dès l'âge de trois ans sur un poney, puis à dix ans en tant que cavalière d'entraînement. Arrivée dans la région « *en vacances* » un jour de 1998, elle plaque tout pour un coup de foudre (le père de sa fille). D'abord employée par Guillaume Macaire et Arnaud Chaillé-Chaillé, elle monte ensuite sa propre écurie à Étaules.

Après plusieurs déménagements et une vie d'entraîneur « *nomade* », Isabelle Gallorini est aujourd'hui à la tête d'un des quatre centres d'entraînement construits sur le site de La Palmyre. Le célèbre Bartabas figure



©Yoshi Power Shot

parmi ses propriétaires attirés. « *Il me fait confiance depuis le début.* » Une reconnaissance et des résultats qui n'empêchent pas Isabelle de garder la tête froide. « *J'aimerais que l'image des courses change dans l'esprit des gens. Je les invite à venir voir et vivre les courses hippiques en famille : c'est un spectacle, un sport où l'on vit de grandes émotions. C'est aussi une filière créatrice d'emplois.* »



Thomas Fourcy, du flair pour les purs-sangs arabes



Thomas Fourcy avec Al Mouwaffak, galopeur de six ans : « *Un grand champion, invaincu sur le sol français il y a encore trois ans* »

Ancien jockey de bon niveau (il a remporté près de 300 courses), c'est toutefois à sa jeune carrière d'entraîneur que Thomas Fourcy doit ses plus éclatantes victoires. Pourtant il y a cinq ans, rien n'était gagné lorsqu'il décidait de s'installer

sur l'hippodrome de La Palmyre face aux deux monstres sacrés de l'obstacle Arnaud Chaillé-Chaillé et Guillaume Macaire - pour lesquels il a travaillé.

À 37 ans, ce père de deux jeunes garçons - qui vit à La Palmyre - se retrouve aujourd'hui à la tête d'une entreprise d'une vingtaine de salariés. Son épouse Amandine, originaire de Saujon, travaille à ses côtés. « *J'ai la chance d'avoir une bonne équipe et des proches compréhensifs, qui vivent avec moi et comprennent cette aventure où on doit souvent voyager et se remettre en question.* »

Bien qu'il se soit forgé un nom grâce aux purs-sangs, Thomas héberge et coache plusieurs races équines pour le plat et l'obstacle : purs-sangs anglais, anglo-arabes, purs-sangs arabes et AQPS (« *Autres Que de Pur Sang* »). « *Si je n'avais pas entraîné pendant trois ans le meilleur cheval arabe au monde, Al Mourtajez (actuellement en retraite sportive en Bretagne), je n'aurais peut-être pas eu mon ticket d'entrée ici avec la CARA...* ». Thomas Fourcy loue 40 boxes à l'hippodrome Royan-Atlantique.

Fait rare dans le milieu des courses, le jeune entraîneur a signé un contrat d'exclusivité avec un propriétaire qatari. Il faut dire que les six premiers chevaux qu'il a sellés pour le Qatar sont revenus vainqueurs. « *Au début ici, j'ai commencé par m'occuper de vieux chevaux. La deuxième année, sur 15 à 20 chevaux partants, cinq ont gagné des groupes 1 (les courses « classiques », la meilleure catégorie). J'étais lancé.* »

Né dans une ferme du Nord à Doullens - près d'Amiens -, Thomas a vécu ses premières émotions de cavalier entre les pommiers de la propriété familiale. « *Mon père était agriculteur. On faisait la course à cru (sans selle) sur les chevaux de nos amis. De bons souvenirs !* » À quatorze ans, il intègre l'école des jockeys à Chantilly... sans savoir qu'il deviendrait un jour un entraîneur de premier ordre.





Inondations à Saujon en 1994

Prévention des inondations du bassin de la Seudre : le programme d'actions 2017-2023 est prêt

En trois décennies, le bassin de la Seudre n'a pas été épargné : crue centennale en 1982, inondation fluviale majeure en 1994, tempête Martin en 1999, tempête Xynthia en 2010. Et la série n'est probablement pas terminée...

D'après les prévisions du GIEC, le changement climatique augmentera fortement le risque d'inondation à moyen et long terme. L'élévation potentielle du niveau de la mer de 20 cm d'ici 30 ans laisse présager des submersions marines plus fréquentes et plus intenses dans l'estuaire de la Seudre. Dans l'état actuel des choses, si une nouvelle catastrophe climatique extrême se produisait, 4 500 habitations et 1 400 entreprises du bassin de la Seudre se trouveraient en zone inondable, soit 55 % de la population affectée par une submersion inférieure à 0,5 m.

FACE À CE CONSTAT, IL EST D'URGENT D'AGIR... Depuis septembre 2012, les acteurs du bassin de la Seudre, réunis au sein du Syndicat mixte d'accompagnement du SAGE Seudre (SMASS), ont décidé de mettre en œuvre un programme d'envergure : le PAPI (programme d'actions de prévention des inondations). Ce dispositif, encadré par l'État, vise à réduire les

conséquences des inondations sur la santé humaine, l'environnement, les biens, le patrimoine architectural, l'activité économique, l'activité agricole et le réseau routier.

Quatre années ont d'abord été consacrées à l'élaboration et à la mise en œuvre du « PAPI d'intention ». De très nombreuses réunions de concertation, dont quatre comités de pilotage par an, ont permis aux parties prenantes du projet d'améliorer leur connaissance du risque, de mener des études sur les aléas et les enjeux spécifiques du territoire et d'analyser chaque site concerné selon divers critères prédéfinis. Ce travail consciencieux, qui a bénéficié d'une forte implication des élus locaux, a abouti, en juin 2017, à la rédaction d'un document riche de près de 400 pages, détaillant chaque action de prévention envisagée sur les 14 communes concernées.

Ce « PAPI complet » a été présenté à la commission mixte inondation du ministère de l'Environnement le 12 juillet dernier. S'il est validé — « ce dont je ne doute pas », affirme Jean-Philippe David, responsable du SMASS, il permettra de bénéficier de financements substantiels de la part de l'État, à hauteur de 40 % du montant du projet. Réponse attendue le 12 octobre...

QUELS SONT LES ACTIONS ENVISAGÉES ?

Prévention et sensibilisation sont les maîtres mots de ce programme d'actions, qui comprend sept axes principaux :

- Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations ;
- Axe 3 : Alerte et gestion de crise ;
- Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme ;
- Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ;
- Axe 6 : Ralentissement des écoulements ;
- Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique.

« Il ne faudrait pas réduire le PAPI à son axe 7 », conseille Mathieu Gentil, chargé de mission et animateur du PAPI Seudre. « Certes, la construction de digues est importante, mais aucun ouvrage ne peut être considéré comme infaillible. C'est la raison pour laquelle la sensibilisation des habitants à la culture du risque, la maîtrise de l'urbanisme ou encore l'amélioration de la gestion de crise sont tout aussi indispensables que les travaux. »



Ainsi, l'ensemble des mesures proposées dans les 26 fiches actions du PAPI 2017-2023 participe à réduire la vulnérabilité du territoire et à en améliorer la résilience, notamment par :

- La réalisation d'un plan de continuité d'activité (PCA) sur la commune de Saujon, d'ici 2020. Ce plan permettra d'assurer la continuité des missions de service public pendant toute la durée d'une crue/décrué ;
- La réglementation de l'urbanisation, par l'approbation des plans de prévention des risques littoraux (PPRL) pour toutes les communes riveraines de l'estuaire. Une meilleure prise en compte des risques de submersion dans les décisions d'aménagement permettra de ne pas aggraver le risque existant ;
- Le lancement, d'ici 2019, d'une campagne de dia-

gnostics de vulnérabilité auprès de 500 habitations et 15 établissements sensibles situés en zone inondable non protégée. Au regard du diagnostic, des mesures individuelles de réduction de vulnérabilité seront proposées ;

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une gouvernance de l'eau adaptée sur le bassin de la Seudre, afin d'assurer une meilleure coordination des travaux d'entretien des 9 000 hectares du marais salé, représentant environ 1 000 parcelles privées ;
- La création ou le renforcement de digues à Ronces-les-Bains, Marennes-Plage, La Tremblade, Chaillevette, l'Éguille-sur-Seudre, Saujon et Bourcefranc-le-Chapus. Les protections rapprochées sont prévues au niveau des zones urbaines denses du bassin, afin de protéger en priorité les enjeux humains.

La réalisation de ces aménagements permettra, dans un délai de 6 ans, de diminuer de 60 % le nombre d'habitations et de 43 % le nombre d'entreprises situées en zone submersible. Les autres mesures permettront de faciliter la reprise dans les meilleurs délais des activités agricoles, touristiques et économiques après une catastrophe naturelle.



Périmètre d'action : le programme du PAPI Seudre concerne 14 communes de la CARA et de la CdC du bassin de Marennes, regroupant environ 40 000 habitants : Arvert, Bourcefranc-Le-Chapus, Breuillet, Chaillevette, L'Éguille-sur-Seudre, Étaules, Le Gua, Mornac-sur-Seudre, Nieulle-sur-Seudre, Saint-Just-Luzac, Saint-Sulpice-de-Royan, Saujon, La Tremblade et Marennes.

Coût total du PAPI 2017-2023 : 10,3 millions d'euros, dont 9,4 M€ consacrés à la gestion des ouvrages de protection hydrauliques. Financeurs : État (4,4 M€), Conseil départemental (1,9 M€), Région (1,7 M€), CARA (1,4 M€), Communautés de communes du Bassin de Marennes (0,5 M€)

À ROYAN ET LA TREMBLADE

Deux collèges en pointe dans le recyclage

Près de 13 tonnes de papier ont été collectées en 2017 par les élèves des collèges Fernand Garandeau de La Tremblade et Sainte-Marie de Royan.

Le papier est la matière première la plus utilisée au collège. Pour éviter de voir des milliers de feuilles partir à la poubelle, le collège Fernand Garandeau s'est lancé en 2016 dans une vaste opération de recyclage, en participant au Défi papiers lancé par Écofolio. « *Nous ne savions pas quoi faire du papier usagé, se souvient la documentaliste Hélène Roy. Écofolio nous a permis de trouver un partenaire, qui est venu déposer une benne en fin d'année. Entretemps, nous avons organisé la collecte dans le collège mais aussi auprès des familles. Certains élèves ont ramené 300 kilos en une seule fois !* » Près de 5 tonnes de papier ont ainsi été collectées en 2016 au collège de La Tremblade, et 6,5 tonnes en 2017.



Au mois de juin, le collège Sainte-Marie de Royan a lui aussi accueilli une benne livrée par l'entreprise Paprec Ouest 17. « *En retour, nous devons rassembler un minimum de 4 tonnes de papier pour ne pas avoir de frais à payer* », explique Adeline Martin, professeur documentaliste. Pour atteindre cet objectif, des bannettes ont été installées dans toutes les salles de classe, tandis que les feuilles qui pouvaient resservir étaient mises de côté comme papier de brouillon.

« *Dès le mois de décembre, nous avons aussi commencé à récolter le papier que les familles rapportaient à l'entrée du collège.* » Des volontaires se sont alors chargés de vider les bannettes et de stocker le papier dans une salle. Le 2 juin, tous les élèves de quatrième ont constitué une chaîne humaine pour remplir la benne avec les kilos récoltés : 6,4 tonnes au final.

« *Pour continuer dans cette voie, l'argent que nous allons récupérer sera réinvesti dans les économies d'énergie, avec l'achat d'ampoules basse consommation* », indique Adeline Martin. « *Au-delà de l'intérêt financier, cette opération a permis de sensibiliser les élèves au recyclage du papier en changeant simplement quelques habitudes* », souligne Martine Paurion, professeur d'Histoire.

Si le recyclage du papier va se poursuivre cette année dans ces deux collèges pionniers, il sera élargi au matériel scolaire à Sainte-Marie, où les vieux crayons et tubes de colle pourront être transformés en tapis de sol.

À Fernand Garandeau, les bouchons en plastique seront aussi récupérés pour achever la création d'une grande fresque à l'entrée du collège ; les éco-délégués les plus motivés seront invités à visiter une usine de recyclage du papier.

L'ÉGUILLE-SUR-SEUDRE

Une épicerie nouvelle formule

Depuis le 1^{er} juillet, le « Petit Marché » ouvre ses portes aux habitants de l'Éguille qui attendaient le retour d'une épicerie avec impatience. Des produits choisis avec rigueur en circuit court sont soigneusement présentés dans ce commerce de proximité.

Mathieu Jobit a fait le pari d'une reconversion professionnelle. Après plus de dix ans passés en tant que tailleur de pierre, ce jeune entrepreneur a dû imaginer un avenir professionnel différent à la suite de problèmes de santé. Après différentes expériences, l'idée de créer son propre commerce a vite fait son chemin car elle correspond à la fois à ses compétences acquises en technico-commercial et manager d'univers marchand et à son goût pour le contact. Décision prise, le parcours du combattant commence. Entre démarches administratives, rendez-vous avec les banques et négociations, il lui faut plus de six mois pour voir aboutir son projet. Entretemps, il bénéficie des aides et prêts d'honneur* existants grâce notamment aux contacts et conseils pris lors de la Journée de l'entrepreneur organisée par la CARA.

Au-delà de l'activité de dépôt de pain et de produits de dépannage essentiels pour les personnes âgées notamment, Mathieu développe le concept qui lui tient à cœur : les produits en circuits courts. Il se met

alors à la recherche des perles rares mais abordables. Son magasin se transforme aujourd'hui en malle aux trésors des produits du terroir au grès de ses découvertes... le fromage de Babette, les confitures des Gonds, les huiles et légumes secs des paysans moulinsiers des estuaires charentais, les fruits et légumes issus de l'agriculture raisonnée, les vins de pays charentais et les micros brasseries locales. La liste est longue d'autant que ce passionné continue à intégrer de nouveaux produits au fil de ses découvertes. Une seule règle : qualité et circuit court.

Le pari d'une reconversion, d'une revitalisation de centre-bourg et de la valorisation des produits en circuit court est en passe de réussir, comme le juste retour d'un investissement personnel et d'une passion sincère pour le commerce de proximité.

* Plan NACRE, Agefip, initiative Charente-Maritime... La journée de l'entrepreneur a lieu chaque année au mois de novembre. Prochaine édition le 28 novembre 2017.

■ **Le Petit Marché de l'Éguille**
5, rue du Chanoine Bony à l'Éguille
Tél : 05 46 02 98 74
lepetitmarchedeleguille.jimdo.com

Royan, capitale mondiale du freesbee.
Organisés pour la première fois en France, les championnats du monde d'Ultimate sur sable ont rassemblé 2 000 compétiteurs venus de 39 pays sur le front de mer de Royan, du 18 au 24 juin. Cet événement majeur pour l'activité locale a permis au public de découvrir un sport unique, alliant engagement, esprit d'équipe et fair-play.



©Tino Tran - WCBU 2017



©Alexandre Garcia



©Alexandre Garcia



©Tino Tran - WCBU 2017

Traversée de Maumusson à la nage. Le 17 juin, 150 sportifs ont participé au triathlon du Galon d'or en se jetant à l'eau depuis la plage de Gatseau, au sud de l'île d'Oléron. Ils ont bravé les courants de la passe de Maumusson sur 2km avant de parcourir 90 km en vélo et 19 km de course à pied en forêt de la Coubre. Le Rochelais Valentin Rouvier s'est imposé en 4h 07 min.



©Gilles Saulnier



©Fabien Paillet

Pierre-Dominique Wibault, trésorier de l'association La Valenne, sur le chantier de restauration de L'Espérance II à Chaillevette

Sauveteurs du patrimoine navigant

De La Tremblade à Mornac, une poignée de passionnés redonnent vie aux vieux gréements.

L'Espérance I, un « Chassiron » en résine et en bois, mouille dans le port de Chatressac, à Chaillevette. L'Espérance II attend, elle, son heure dans une immense halle dissimulée dans un recoin du village. Restaurer un voilier réclame patience et courage. Deux qualités que connaît bien Pierre-Dominique Wibault, l'un des membres de l'association La Valenne. Celle-ci accueille toute l'année, à Chaillevette, bricoleurs et passionnés en quête d'un lieu adéquat pour restaurer ou entretenir leur bateau. Dans ces lieux, les bénévoles de La Valenne planchent depuis cinq ans sur L'Espérance II, un autre « Chassiron » de 9 mètres construit en 1979. « Quasiment un bateau mythique, avance Pierre-Dominique Wibault. Il a été conçu à Marennes, dans les chantiers Richard. Imaginée par une femme, architecte navale ! Dans le coin, il doit en rester une trentaine. »

Ce chantier d'envergure est mené sous les immenses charpentes de la halle. « La coque en résine du « Chassiron » ne demande pas d'entretien, détaille-t-il. Mais le pont était pourri, le mât s'affaissait... » Le trésorier de La Valenne n'est pourtant pas charpentier de marine. Pierre-Dominique Wibault a appris sur le tas, avec d'autres mordus, à découper et à assembler les pièces de teck nécessaires au pont de L'Espérance II. « Le plus dur, c'est d'apprendre le métier. Mais ça permet d'échanger les savoirs. » Les travaux achevés, le « Chassiron » gagnera le large au côté de son semblable. C'est l'une des priorités de l'association : « partir en mer et découvrir la navigation ».





UNE RESTAURATION POUR LA MÉMOIRE. Du côté de La Tremblade, Daniel Bonato arbore, lui, le sourire espiègle des fous du large. L'Espiegle, c'est justement le nom du voilier en bois de 13 mètres que ce septuagénaire a rénové avec une bande de copains, dont Guy Bouteiller et Gilles Trollet, deux assidus et amis de longue date. « *Quand on l'a récupéré, il y avait deux tonnes de béton dans la cale, pour le stabiliser sur les bancs de sable* », se souvient Daniel Bonato. Car L'Espiegle était « *un bateau de travail, un sloop ostréicole conçu pour acheminer jusqu'à 4 tonnes d'huîtres de l'île d'Oléron jusqu'aux claires de la côte* ». Il a été construit dans les chantiers Bernard Frères, à quelques encablures de ses actuelles amarres. Les travaux ont débuté en 2013 pour s'achever en juin 2016. « *On y travaillait tous les jours !* » L'épave a d'abord été « *désossée* », le béton arraché de la cale. Puis toutes les pièces ont été changées ou restaurées. Un chantier titanesque estimé à 40 000 euros, rendu possible par l'investissement des bénévoles et l'aide des élus locaux.

Patrimoine local amarré à La Tremblade, le sloop doté d'une voilure de 90 m² appartient aujourd'hui à la commune. « *Cette restauration, c'est pour la mémoire. Aujourd'hui, le bateau navigue partout, il est présent dans toutes les manifestations* », assure Daniel Bonato qui a pris depuis la présidence de l'association Espiegle-Port de La Tremblade et multiplie les sorties en mer « *pour former les jeunes à la navigation à l'ancienne* ». Un lien viscéral avec L'Espiegle qui ne l'empêche pas de mener d'autres projets. « *Là, on s'intéresse à une petite lasse, un machin à fond plat de 6,50 mètres* », lâche Daniel Bonato avec malice. Bien d'autres passionnés s'activent en effet sur le port de La Tremblade.



L'Espiegle, bateau propriété de la commune de La Tremblade

LE GALATHÉE REMIS À FLOT. C'est le cas de Thierry Proust, le propriétaire du Galathée, un « croiseur mixte » en bois conçu ici aussi en 1977 dans les chantiers Bernard Frères. Sorti de l'eau l'an dernier, le Galathée connaît depuis son premier grand chantier de restauration. « *Le grand radoub, décrypte Thierry Proust. Le pont, les pavois et le tableau arrière sont à refaire.* » Là encore, un immense chantier mené au quotidien par une poignée de mordus, tous motivés par la longue histoire du Galathée. Ce bateau a été imaginé pour l'opération « *Habiter la mer* », la première maison sous-marine de l'architecte et océanographe Jacques Rougerie. « *À l'époque, j'étais étudiant. Ça aurait été dommage de le laisser pourrir* », souffle Thierry Proust. Parmi les autres faits d'armes de ce croiseur long de 14 mètres : l'identification de L'Hermione lors d'une campagne de prospection archéologique. Labellisé bateau d'intérêt patrimonial (BIP), le Galathée devrait être remis à l'eau d'ici la fin de l'automne.



LA FLÈCHE EN DANGER. Ce label BIP, La Flèche devrait aussi l'obtenir sous peu. Ce cotre ostréicole amarré dans le port de Mornac-sur-Seudre peut déjà s'enorgueillir de son inscription au titre des Monuments historiques accordée en février dernier. Construit en 1954, ce voilier en bois a été retapé grâce à l'action des bénévoles de l'association Seudre et Mer. C'était en 1992 : épatés par les Fêtes maritimes de Douarnenez (Finistère), Roger Roux et ses acolytes décidaient d'acquiescer « *une coque* » avec l'idée de préserver le patrimoine local. Ils jetteront finalement leur dévolu sur un bateau ostréicole abandonné à Boyardville et tout droit sorti... des chantiers Bernard Frères de La Tremblade. « *C'était de la qualité* », confirme Roger Roux, toujours aux manettes de l'association, 25 ans après. À l'époque, un débat a agité les bénévoles : fallait-il rebaptiser le voilier ? « *Non, décideront-ils. Il paraît que cela porte malheur !* » La Flèche reprendra ainsi la mer dès juin 1993, après sa réfection complète.

Las ! Les années ont passé. Malgré un entretien constant et acharné, le cotre de 9,80 mètres présente des signes de fatigue. « *Ces bateaux-là n'étaient pas conçus pour durer plusieurs générations. Ils étaient rapidement usés, ou obsolètes* », raconte Roger Roux. Pour La Flèche, un nouveau chantier de réfection se profile ainsi à l'horizon. À commencer par le pont, abonde Pascal Bouillon, un bénévole : « *Il est abîmé par l'eau douce, l'eau de pluie. C'est un danger pour le bois, contrairement à l'eau salée* ». Les membres de Seudre et Mer prospectent déjà pour trouver des fonds et espèrent débiter les premiers travaux dès l'an prochain. La Flèche, « *en très grand danger* », nécessiterait près de 60 000 euros. « *Les voiles coûtent 12 000 euros, à elles seules* », résume Pascal Bouillon. L'association réfléchit au lancement d'une souscription sur Internet et mise sur les dons. « *Ce qui compte, insiste Roger Roux, c'est de conserver ce patrimoine et tous ces vieux gréements.* »



Fabriquez votre composteur de jardin à partir de matériaux de récupération

MATÉRIEL NÉCESSAIRE : une palette de récupération (EUR-EPAL) ; deux tasseaux de bois 27/27mm d'une longueur de 2 mètres ; une boîte de vis à bois Ø4 x 40mm (60 pièces environ) ; une boîte de vis à bois Ø3 x 20mm (12 pièces) ; deux charnières de récupération ; un crochet de contrevent ; une visseuse ; une scie à bois.

TEMPS DE RÉALISATION : 1h30 – 2h (45mn démontage palette EUR)

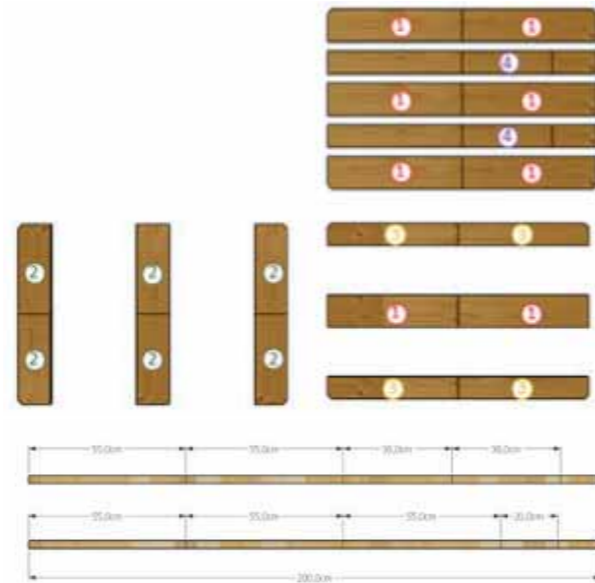
COÛT MOYEN : 5 euros TTC

LES BÉNÉFICES : réduction du poids de votre poubelle ; réduction de la pollution sur le territoire (transports, traitement des déchets...) ; fertilisation du sol en utilisant l'engrais naturel et gratuit du composteur.

ASSEMBLAGE :

1. Découper la palette de bois européenne de la façon suivante :

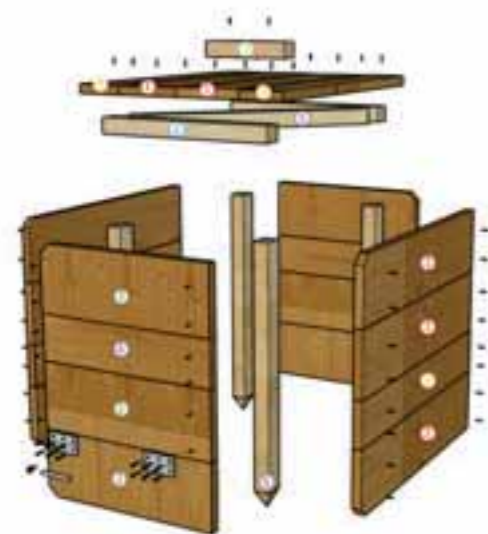
- 4 planches de 14,5cm x 12cm → 8 planches de 14,5mm x 60cm
- 3 planches de 14,5mm x 80cm → 6 planches de 14,5mm x 40cm
- 3 planches de 10cm x 12cm → 4 planches de 10cm x 60cm et 2 planches 10cm x 40cm



2. Découper les deux tasseaux aux dimensions suivantes :

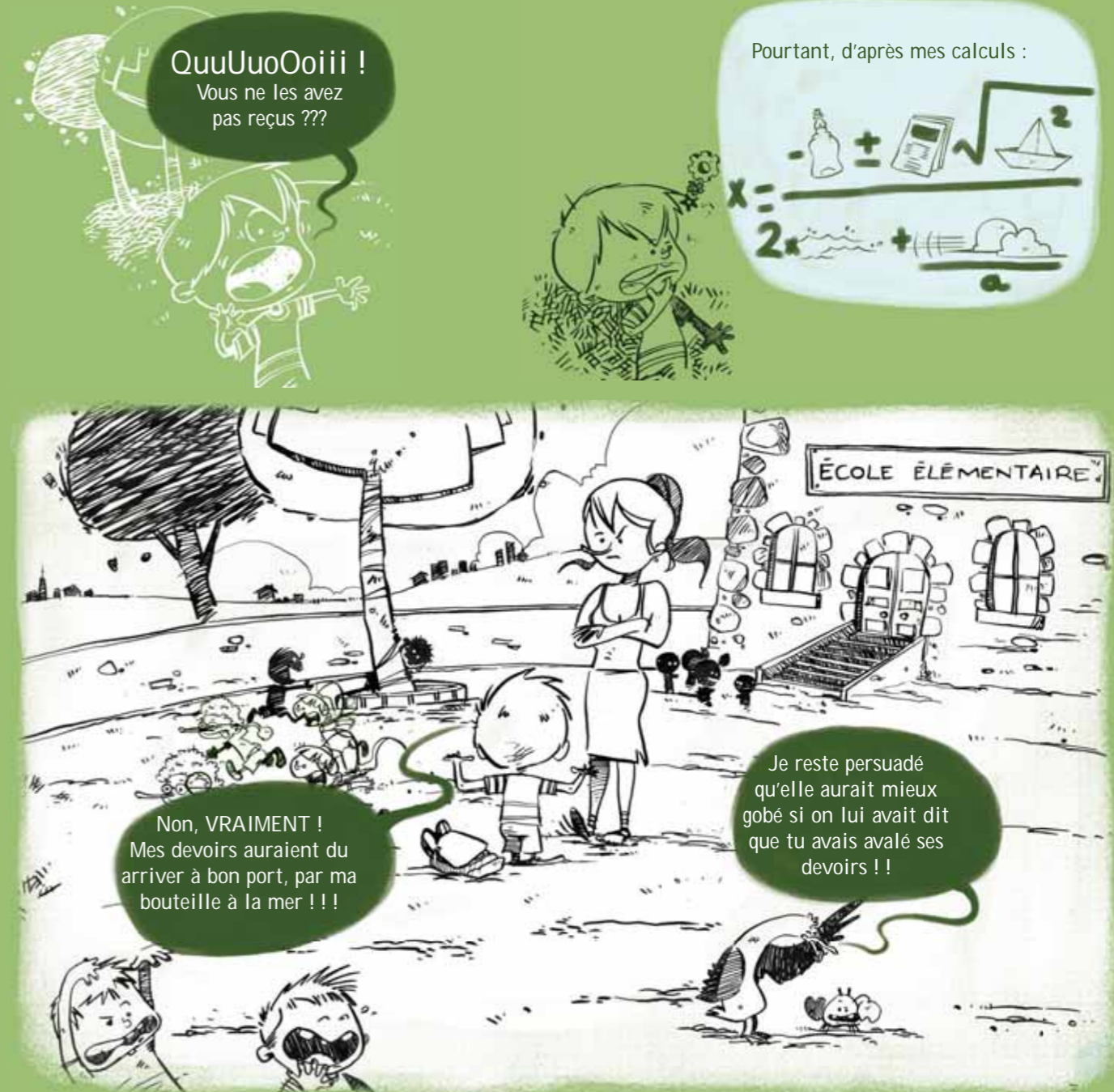
- 5 morceaux de 55 cm de longueur
- 2 morceaux de 38 cm de longueur
- 1 morceau de 20 cm de longueur

3. Assembler l'ensemble des éléments :



Félicitations, votre composteur est prêt à l'emploi !

Retrouvez cette notice de montage ainsi que celle de la fabrication d'un lombricomposteur sur www.agglo-royan.fr



Pirou Piou. 2017.



WiFi - Mâle, 3 ans



MALCOM - Mâle Fox Terrier, 1 an

Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h00 à 18h00 (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes
13, rue du Chenil
17600 Médis
Tél : 05 46 05 47 45

Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota)

Page Facebook : « *Refuge Les amis des bêtes Médis 17* »

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

16 > 05 2017
sept nov

CULTURE

AVEC LA **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE** ET LA **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE**

Déambulation gratuite ouverte à tous
Tel : 05 46 22 19 20 - www.agglo-royan.fr

SENTIERS ^{des} ARTS

REGARDS HORS SAISON D'UN ESTUAIRE À L'AUTRE... DE LA SEUDRE À LA GIRONDE

L'ÉGUILLE-SUR-SEUDRE, MORNAC-SUR-SEUDRE, CHAILLEVETTE,
SAINT-FORT-SUR-GIRONDE, SAINT-SORLIN-DE-CONAC, BRAUD-ET-SAINT-LOUIS



www.agglo-royan.fr